



**ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'ETUDE DE L'AGE DU FER**

**Siège social :**

Laboratoire d'archéologie  
de l'Ecole Normale Supérieure  
45 rue d'Ulm  
75005 PARIS

**Secrétariat :**

Marie-Jeanne Lambert  
65 chemin de Mancy  
39000 LONS-LE-SAUNIER  
tél : 03 84 47 32 39  
mjlambert@wanadoo.fr

**Association Française  
pour l'Etude de l'Age du Fer**

Bulletin n°22  
2004

A.F.E.A.F.

**Communications de la journée d'information du 24 janvier 2004  
( Ecole Normale Supérieure, Paris)**

**Organisation de la journée par Christine Jouannet**

**Textes collectés et mis en forme par François Malrain.**

**Rappel à propos des objectifs du bulletin d'information de l'AFEAF**

Il ne s'agit pas d'un support de publication mais simplement d'un moyen de faire connaître rapidement les résultats des recherches des auteurs des communications orales de janvier/février. En conséquence, nous rappelons aux auteurs la nécessité de proposer de véritables résumés d'une à deux pages en moyenne, accompagnés d'une, voire deux pages d'illustration au trait, de photos en noir et blanc bien équilibrées et de renoncer aux photos couleurs. D'autre part, si vous appréciez le fait de pouvoir recevoir le bulletin lors du colloque, soit 4 mois plus tard, veuillez à fournir les documents nécessaires à l'organisatrice Christine Jouannet, dès la journée d'informations de début d'année, afin d'éviter de donner des soucis supplémentaires à ceux qui, bénévolement, s'occupent de cette tâche, et de permettre ainsi à la version papier, de bien rendre compte de la richesse des informations orales échangées sur l'actualité de la recherche de l'année précédente. Merci d'avance de bien vouloir respecter ces quelques contraintes.

## SOMMAIRE

- Alain DAUBIGNEY : Le mot du président
  
- VIAND Antide : Nanterre (92) : un quartier d'habitat groupé de La Tène finale sur une nécropole de la transition IV/IIIe siècle av. J.-C. ....p.5
  
- LALLEMAND David : Cusset, oppidum arverne de Viermeux (Allier) : résultats du sondage sur le murus gallicus et Hérisson : oppidum de Cordes-Chateloi (Allier) : fouille 2003. ....p.9
  
- LALLEMAND David : Hérisson : oppidum de Cordes-Chateloi (Allier) : fouille 2003 .....p.13
  
- GRUAT Philippe : L'enceinte protohistorique du Puech de Mus (Sainte Eulalie de Cernon, Aveyron) : campagne 2003.....p.17
  
- KRAUSZ Sophie : La fortification et l'habitat laténien de Chateaumeillant (Cher). ....p.21
  
- LEPAUMIER Hubert : L'éperon barré de "La Campagne" à Besly (Calvados).  
Etude préliminaire : la céramique du 1er Age du Fer. ....p.25
  
- MENEZ Yves, VILLARD Anne : tumulus et sanctuaire à Paule (Cotes d'Armor). ....p.29
  
- VERBRUGGHE Geert : Nouvelles unités d'exploitations agricoles de la transition du premier au second Age du Fer sur le terroir de Longchamp (Perthes, Haute-Marne). ....p.31
  
- MATHIOT Dimitri : Contribution à la connaissance des établissements ruraux laténiens : région du Nord-Pas-de-Calais (Ve av. J.-C. au Ier av. J.-C.) .....p.33
  
- RIQUIER Sandrine, FRENET E. : un dépôt de céramiques au fond d'un silo du IIIe av. J.-C. (La Chaussée Saint Victor, Loir et Cher). ....p.37
  
- AUGIER Laurence : Introduction du tour lent dans les ateliers de potiers du Ve av. J.-C. à Bourges (Cher) : Analyses et expérimentation. ....p.39
  
- PERNET Lionel : Les tombes à armes de la nécropole de Giubiasco (TI, Suisse). ....p.41
  
- POUX Matthieu : Actualité des recherches sur le Puy de Coirent (Puy-de-Dôme): sanctuaire et atelier monétaire. ....p.45
  
- IZAC-IMBERT Lionel : Campagne de fouille 2003 sur le tumulus de Celles (Cantal) : premiers résultats et perspectives de recherche. ....p.53
  
- IZAC-IMBERT Lionel : Un nouvel atelier de potiers de la fin de l'âge du Fer rue de Cassaet à Simorre (Gers) .....p.55
  
- BERNARD Loup : confrontation de deux régions de l'Europe celtique à l'Age du Fer : les cas de la Provence et du Baden-Württemberg (Allemagne) .....p.57
  
- MARION Stéphane, LE BECHENNEC Yves, LE FORESTIER Yves: la nécropole de Bobigny : bilan d'un an de fouilles. ....p.61

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis,

En 2003, le Mot du Président était passablement morose devant la situation qui était faite à l'Archéologie au dedans des différentes instances auxquels nous sommes susceptibles d'appartenir. La situation n'est pas plus brillante aujourd'hui. Pour autant, en dépit des difficultés rencontrées par les uns et les autres, l'A.F.E.A.F. ne se porte pas trop mal. La réussite de l'Association continue grâce au concours de tous. Le nombre de nos adhérents (presque 250 membres en 2003) en est un bon signe. Je rappelle, à ce propos, que le montant de notre cotisation a été fixé pour tous ("étrangers" ou non) à 22 euros, les étudiants, ou autres ayant droit, bénéficiant d'un demi-tarif. Organisée par Christine Jouannet, la Journée d'Actualité Scientifique du 24 janvier dernier a représenté un nouveau succès comptant plus d'une centaine d'auditeurs et 17 communications d'une très grande qualité. Au soin de François Malrain, Secrétaire adjoint, le Bulletin n° 22, 2004, s'en fera directement l'écho.

Le Bulletin vous donne, en fin de volume, la composition du Conseil d'Administration, en indiquant les missions et les fins de mandat des Administrateurs. Chaque année voit donc, par petites touches, à la suite des votes émis par l'Assemblée Générale, se remodeler la composition de notre CA. A Clermont-Ferrand, 74 membres ont participé aux débats, donné (à l'unanimité) un quitus financier et moral au Bureau et procédé au renouvellement du 1/3 sortant des Administrateurs. Alors que Sylvie Lourdaux et André Rapin quittaient le CA de leur propre chef, Marion Saurel et Anne Colin étaient élus ; certains Administrateurs, à échéance de leur mandat, étaient également réélus : J.-L. Flouest, M.-J. Lambert, P. Méniel, J.-P. Le Bihan et B. Behague (lequel bénéficiait du désistement très élégant de F. Delrieu). Les adhérents, sans nécessairement attendre l'Assemblée Générale, peuvent naturellement s'adresser aux Administrateurs pour faire "remonter" leurs observations .

Au sein du CA nouvellement élu, les fonctions ont été réparties par la voie d'élections. Les modifications majeures touchent la promotion de José Gomez de Soto au titre de Vice-président, celle d'Anne Colin à la Communication et celle de Jean-Loup Flouest à la Trésorerie. On remerciera tout particulièrement Jean-Loup Flouest de s'être proposé pour assurer la très difficile et très délicate charge laissée vacante par le départ de Sylvie Lourdaux qui a bien voulu assurer la transition. La passation de "pouvoir" est désormais chose faite avec une délocalisation de la Trésorerie dans le Morvan. Sur le même registre, chacun voudra bien noter dans son carnet d'adresses la nouvelle domiciliation du Secrétariat de l'AFEAF chez Marie-Jeanne Lambert. Notre siège social reste implanté à l'ENS qui héberge aussi, avec nos remerciements, notre Journée d'Actualité. L'habitude est désormais prise de tenir deux CA dans l'année, à l'heure du Colloque et d'autre part à l'heure de la JA, ce qui renforce notre vie démocratique interne.

On soulignera que l'Assemblée Générale doit entendre les propositions de colloques suffisamment à l'avance pour qu'elles soient ensuite discutées, programmées, etc..., en fonction de conditions de mise en oeuvre de moins en moins simples, notamment au plan financier et organisationnel. En ce domaine, à Clermont-Ferrand, l'avenir s'est dessiné jusqu'en 2007, avec une proposition d'Alain Duval, Président d'Honneur (en Poitou) et même jusqu'en 2008, avec une proposition d'Alain Villes (région Centre). Le CA de janvier dernier a dû réexaminer la situation prévue pour 2006, confiant l'organisation du colloque à F. Perrin et M. Poux, avec le soutien de J. Lasfargues, sur le site de Saint-Romain-en-Gal. Les prochains rendez-vous sont fixés par Cynthia Dunning à Bienne (Suisse) en 2005 et par Michel Vaginay à Toulouse pour ce mois de mai. Nul doute qu'après le colloque de Clermont-Ferrand, piloté par Christine Jouannet, celui de Toulouse constituera un autre grand moment de convivialité scientifique (et culinaire....chacun se souvenant des délices de la place Delille) pour les quelque 250 participants attendus. Enfin, nos publications s'avancent.

Besançon, le 10 février 2004

Alain Daubigney, Professeur à l'Université de Franche-Comté

**NANTERRE (92) :**  
**UN QUARTIER D'HABITAT GROUPE DE LA TÈNE FINALE**  
**SUR UNE NÉCROPOLE DU III<sup>e</sup> SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE.**

**ANTIDE VIAND**  
**INRAP**  
**UMR 8546**  
**DOCTORANT UNIVERSITÉ DE PARIS I**

Au contact des zones fouillées lors des travaux liés à l'aménagement de l'A86, la parcelle récemment étudiée était jusqu'alors occupée par une usine. Le diagnostic réalisé au printemps 2003 avait permis d'établir l'extension de l'occupation et de mettre en oeuvre une fouille sur 6000m<sup>2</sup>. En dépit d'altérations modernes procédant de l'aménagement de sous-sols et de réseaux enterrés, la fouille a mis en évidence la présence d'un îlot d'habitation de La Tène finale, installé sur une nécropole de la fin du IV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Quelques éléments plus tardifs, dont des réseaux fossoyés et deux fours du début de notre ère témoignent d'occupations plus récentes et vraisemblablement marginales.

**La nécropole.**

Si les premières sépultures sont apparues dès le décapage à une profondeur assez faible, la nature sableuse du substrat et la déclivité du terrain ont rendu nécessaire la mise en oeuvre de terrassements complémentaires, réalisés en quatre étapes. Une trentaine de sépultures a ainsi pu être mise au jour. Il s'agit, à une exception près, d'inhumations en décubitus dorsal orientées Nord-Est/Sud-Ouest ou Sud-Ouest/Nord-Est. D'un point de vue chronologique, l'ensemble paraît bien homogène, initié à la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère et abandonné dans le courant du III<sup>e</sup> siècle. Le recrutement assez large associe hommes, femmes, immatures et enfants, ces derniers ayant à n'en point douter fait l'objet d'une attention toute particulière dont témoigne le traitement singulier qui leur a parfois été réservé. Effectivement, dans quatre cas, les sépultures d'enfants sont étroitement associées à celles des adultes, soit par réduction, soit par juxtaposition. Certains assemblages, notamment le crâne de la sépulture 2094, déposé sur une pierre plate sur la poitrine de la sépulture féminine 2096, illustrent des intentions en l'état difficiles à interpréter.

Si les cinq guerriers inhumés au sein de cette nécropole sont tous des porteurs d'épée, trois d'entre eux possèdent par ailleurs une lance. Un seul bouclier a pu être identifié grâce à un umbo monocoque à ailettes semi-circulaires (SP 2086), associé à une épée dont le système de suspension par chaîne métallique articulée en fer contribue à proposer pour cette panoplie une datation sensiblement plus tardive. Au demeurant, la majorité des sépultures définit un horizon chronologiquement bien circonscrit entre la fin de la phase "Duchcov-Münsingen" et les premières décennies du III<sup>e</sup> siècle av. n.è. De fait, deux des fourreaux d'épée relèvent du type "Hatvan-Boldog" à large bouterolle circulaire ajourée, déclinés en deux variantes selon que l'étui est ou non nervuré et que son entrée est parfois soulignée de deux bossettes hémisphériques. Bien que les radiographies et le nettoyage n'aient pas encore été réalisés, il est fort probable que ces fourreaux soient ornés du motif lyrique caractéristique de cette époque. Deux autres fourreaux participent certes d'un même horizon chronologique mais s'apparentent à des types différents, l'un d'eux étant associé à une chaîne de suspension à barres torsadées.



*Tombe à épée SP 2016.*  
*Cliché A. Viand.*

La parure, essentiellement représentée par des fibules en fer à pied globulaire ou à ressort à spires multiples, est également documentée par des bracelets de fer ou d'alliage cuivreux portés au poignet gauche par une population exclusivement féminine. Cette récurrence de l'asymétrie trouve des échos tant en Champagne que dans la région sénégalaise. Le bracelet à nodosités de la sépulture 2098, n'est pas sans évoquer sinon l'ascendance du moins les similitudes avec la sphère danubienne contemporaine.

Dès lors, l'étude anthropologique ne manquera pas d'interroger ce corpus en termes de parenté et de filiation, de manière à mieux appréhender d'une part les éventuels apports de population dans une période de grands déplacements, et d'autre part les relations unissant les différents porteurs d'épée. En effet, si ces derniers semblent équipés d'un matériel a priori contemporain, tous n'ont cependant pas été inhumés concomitamment, posant de fait la question de la pérennité de l'équipement militaire dans une phase d'innovation technologique particulièrement intense. Par ailleurs, la mise en perspective de l'étude anthropologique et taphonomique des sépultures superposées et des indices typologiques issus du mobilier funéraire permettra peut-être de préciser certaines considérations d'ordre typo-chronologique. La volonté manifeste d'associer certains individus, essentiellement des porteurs d'épée et de jeunes enfants, trouve par ailleurs une résonance dans la seule illustration de sépulture bi rituelle des environs, la tombe de guerrier 1059. Si aux pieds de cet homme adulte, le corps d'un enfant a d'une part fait l'objet d'une réduction soignée, une incinération avait également été déposée contre le pied gauche, dans une jatte renversée. Ce type de regroupement, sans équivalent jusqu'alors dans une sphère micro-régionale, pose de fait la question des relations privilégiées ayant présidé à un tel assemblage.



Plan général des vestiges du quartier d'habitat groupé et de la nécropole.  
Topo : M. Belarbi, DAO : A. Mondoloni, A. Viand

## L'habitat groupé.

À la différence des fenêtres ouvertes antérieurement, la parcelle fouillée semble correspondre à un îlot d'occupation complet dont les limites ont marqué le paysage jusqu'à nos jours. La structuration très nette de l'occupation, délimitée à l'Est et à l'Ouest par deux voiries parallèles semble d'une part s'inscrire dans la continuité de la nécropole et d'autre part conditionner les implantations postérieures. En effet, la rue Est, dont un lambeau avait été observé sur la zone 500 des fouilles de l'A86, longe le bord Est de la nécropole, sans la recouvrir. Par la suite, un réseau fossoyé du début de notre ère réutilise ce tracé, en respectant scrupuleusement l'axe. Au Sud-Est de l'emprise, la légère déclivité du terrain a permis la préservation d'une partie de la chaussée contemporaine de l'habitat de La Tène finale, matérialisée par un aménagement compact de petites pierres et de cailloutis scellé par un niveau d'abandon détritrique. Celui-ci se caractérise notamment par une forte concentration de fragments d'amphores et de restes animaux.

Au centre de la zone, un espace quadrangulaire dépourvu de bâtiment est ceint de fossés. Cette aire, définie par sa vacuité à La Tène D1, sera mise à profit dans le cadre d'activités d'extraction de sable vers la fin de l'Indépendance. Ouverte sur la rue Est par une large interruption des fossés, cette zone centrale est adossée à un fossé longeant la rue opposée. En outre, cette limite occidentale est également soulignée par une palissade sur poteaux.

Au Nord et au Sud, cet espace singulier est flanqué de groupes de bâtiments sur poteaux à vocation probablement domestique. En effet, seuls de très rares indices d'artisanat ayant été mis au jour en limite Sud de la fouille, il apparaît d'ores et déjà que l'habitat groupé de Nanterre fait état d'une forte sectorisation fonctionnelle, régie par des principes d'urbanisation très stricts. Si la zone septentrionale de bâtiments laisse entrevoir un premier état de l'occupation dès La Tène C2, l'ensemble de l'habitat participe pour sa part d'un horizon La Tène D1 classique. La zone méridionale de bâtiments, qui relève de la phase principale d'occupation, est adossée à une série de puits appareillés formant un alignement très net le long du premier état de fossé qui borde la rue Ouest. La répartition, l'espacement et la contemporanéité de ces puits concourent à y voir des structures privatives d'accès à l'eau, correspondant probablement à autant d'unités d'habitation. Si leur embouchure adopte une forme circulaire ou quadrangulaire, leur parement interne est toujours réalisé au moyen de blocs de calcaire bruts ou grossièrement équarris, les puits carrés ayant cependant plus fréquemment recours à des blocs plats et anguleux. Leur profondeur moyenne, de deux mètres environ, atteste d'une présence ancienne assez élevée de la nappe phréatique, justifiant dès lors l'absence de toute forme de stockage enterré de denrées périssables au profit de greniers sur poteaux.

D'une manière générale, le corpus du mobilier recueilli est pour l'essentiel constitué de vaisselle en céramique commune parfois richement décorée, quelques individus se rattachant à un répertoire plus singulier, notamment une jatte rouge à fond plat peinte de lignes noires concentriques. La présence d'amphores, de type Dressel 1, en grand nombre, témoigne quant à elle de la position privilégiée de Nanterre sur le cours de la Seine et du statut de ses habitants. Par ailleurs, l'abondance de rejets fauniques - pour l'essentiel de grands mammifères - et la présence d'une fourchette à chaudron et d'une broche à rôtir en marge de la "place" centrale invitent à proposer la possibilité d'un phénomène de consommation collective dont les modalités demeurent à déterminer.

L'éventail du mobilier métallique semble pour sa part assez large, associant plusieurs catégories fonctionnelles au rang desquelles l'architecture, la parure, les échanges, l'outillage et l'instrumentum. Alors que le premier ensemble est constitué de clous et agrafes en fer, le second de fibules filiformes en fer ou d'exemplaires en alliage cuivreux (Nauheim, à porte-ardillon trapézoïdal ajouré) et d'un torque tubulaire creux à tampons circulaires, le troisième regroupe une trentaine de monnaies, dont une majorité de potins. Ceux-ci relèvent principalement des types LT 7417 et LT 5284, soit respectivement un monnayage attribuable aux Parisii et une imitation des émissions de Marseille dites "au taureau cornupète". L'outillage en fer est attesté par des éléments aussi divers que notamment : un instrument aratoire aménagé dans un couteau de boucherie, des serpettes à douille, des alènes, quelques fragments de ciseaux à bois, un tas d'orfèvre et une mâchoire de pince.

Enfin, l'instrumentum se définit autour d'éléments rares ou singuliers tels que trois clefs et de rares lames de forces, mais aussi une fourchette à chaudron et une broche à rôtir. La proximité des axes de circulation explique peut-être la présence d'éléments de harnachement (mors de filet à canon articulé), une fiche à oeillet en fer provenant d'un véhicule ayant été découverte sur les niveaux orientaux de voirie. Des mêmes niveaux de la rue Est proviennent par ailleurs quelques clous de caligae, témoignant à n'en point douter d'une fréquentation tardive de cet axe, vers le milieu du Ier siècle avant notre ère.

Parallèlement, les contextes de La Tène D1 ont livré plusieurs dizaines de jetons en céramique, prélevés dans le fond ou la panse de récipients. Soigneusement découpés à l'aide de petits burins, parfois perforés, ces rondelles de dimensions variables recouvrent une fonction encore énigmatique. Leur mise en forme locale, comme l'atteste la présence des vases d'origine, et leur utilisation in situ paraissent infirmer l'hypothèse d'un système d'échange. En revanche, la découverte au fond d'une fosse de deux rouleaux de jetons vraisemblablement rangés à l'origine dans un contenant périssable invite à supposer une utilisation de ces objets selon les normes d'un système clairement défini.

## IDENTIFICATION DU PREMIER *MURUS GALLICUS* DE LA CITÉ ARVERNE À CUSSET (ALLIER)

DAVID LALLEMAND

### Localisation du site de Viermeux à Cusset

Découvert récemment, l'oppidum de Viermeux à Cusset vient de faire l'objet d'une série de travaux portant sur la topographie du site, sur le rempart qui le ceinture et sur la caractérisation des différentes occupations anthropiques<sup>1</sup> (Lallemand 2004b).

Cet oppidum est établi sur la marge nord-est de la cité arverne, sur les premiers contreforts de La Montagne Bourbonnaise (Fig. 1). Il est localisé à quelques encablures de la ville de Vichy, où l'on situe une agglomération gallo-romaine : *Acquae Calidae*, attestée sur la carte de Peutinger. Le site domine la confluence du Jolan et du Sichon avec l'Allier et contrôle, à l'image de Varennes-sur-Allier, l'un des gués franchissables sur l'Allier (Lallemand, à paraître).

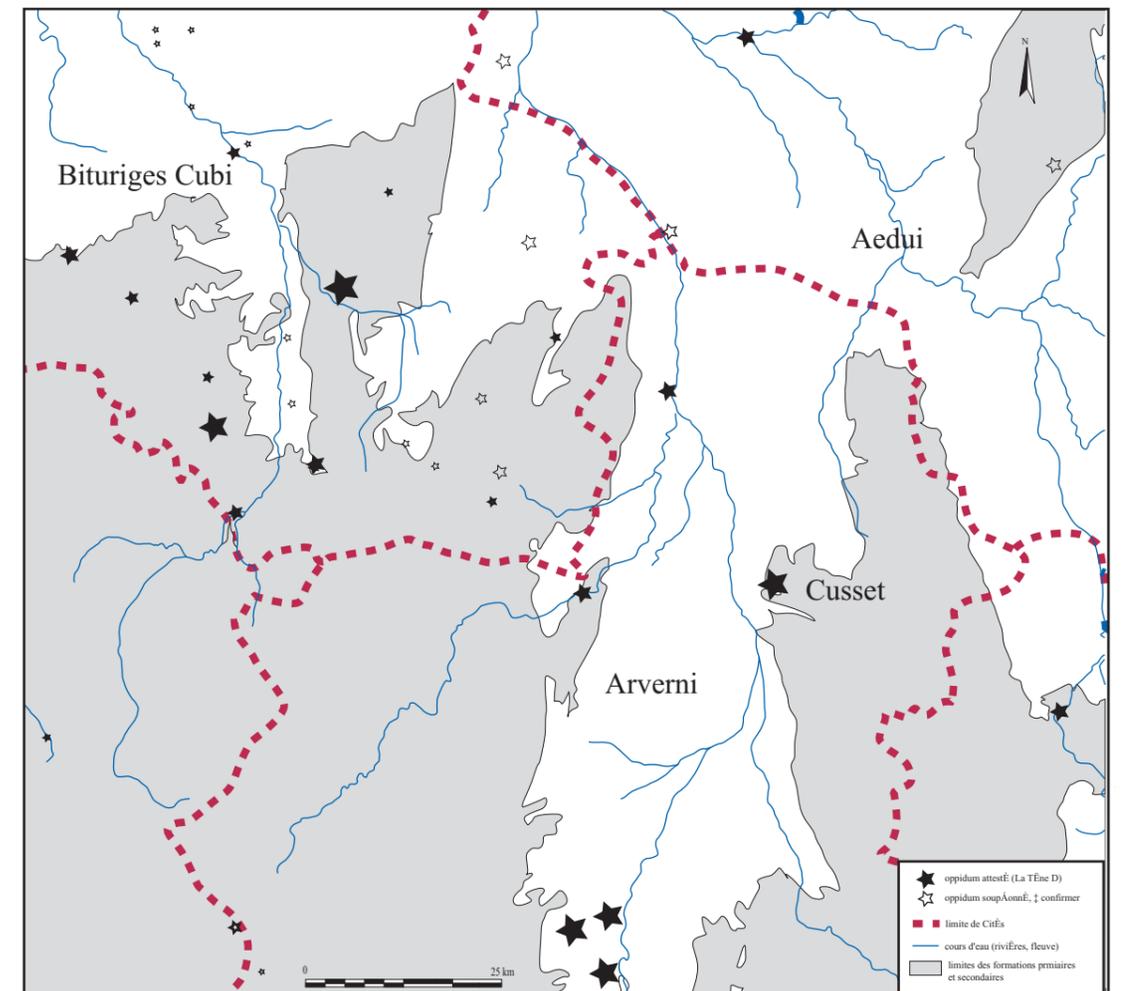


Fig. 1 : CUSSET, *Oppidum de Viermeux*. Localisation du site arverne sur la rive droite de l'Allier.

## Une brève description de l'oppidum

D'un périmètre de 2 km, le rempart définit une surface de 27 ha. Encore bien marqué dans le paysage, il s'agit d'un talus massif de contour conservé sur 5 à 6 mètres d'élévation. Au sud, un second plateau aux flancs escarpés se raccorde à l'enceinte principale. D'une surface de 35 ha, il est marqué à l'est par un second talus linéaire d'une longueur de 300 m. À la jonction des deux plateaux, un fossé large d'environ 30 m devance le talus massif.

Les résultats des prospections de terrain démontrent que la surface enserrée par le rempart de contour est densément occupée à la fin du second Âge du Fer. Le mobilier est plutôt rare sur le second plateau, où n'ont été récoltés que des tessons roulés d'amphore républicaine.

## L'opération de sondage

L'inspection de plusieurs coupes dans le talus massif, percé par un agriculteur pour y faire passer des chemins d'exploitation, a confirmé qu'il s'agissait bien d'une construction artificielle. En 2002, une visite dans un des chemins, dont l'origine apparaissait plus ancienne (médiévale ?), a permis d'identifier un murus effondré à la base du talus. Dans la coupe précédant celui-ci, un simple nettoyage de la stratigraphie a livré un très abondant mobilier de la transition IIe – Ier s. avant J.-C. (Lallemand, à paraître).

C'est à cet endroit que nous avons effectué un sondage visant à préciser la nature des vestiges observés. D'une faible surface, la fenêtre ouverte avait pour unique ambition de vérifier les soupçons que nous avions sur la nature du rempart rencontré. Effectivement, parmi le mobilier récolté en 2002, en arrière du parement basculé, figuraient un fragment d'une fiche en fer à section rectangulaire ainsi que deux grands clous à tête ronde complets<sup>2</sup>.

## Les résultats de l'opération

Après la fouille d'une portion de l'ouvrage nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'un rempart à pourrage interne. Deux étages de grands bois transversaux ont ainsi été rencontrés en arrière du parement. Ces bois ont une section circulaire, d'environ 0,20 m de diamètre, et mesure 2 m de long. Espacés de 0,80 m dans notre sondage, ils étaient apparents sur la façade du murus (Fig. 2).

Une structure de conception originale est apparue sous ces deux niveaux de bois conservés. Il s'agit d'une série de poutres à section rectangulaire (d'environ 0,10 m x 0,15 m et d'environ 1,50 m de long), disposées transversalement au parement. Ces bois sont très rapprochés les uns des autres : 0,40 à 0,50 m tout au plus. Ils ont également la particularité d'être solidarités avec une série de planches clouées. La fouille a démontré que des fiches à tête ronde étaient présentes à toutes les intersections. L'une des planches rencontrées était disposée de travers par rapport à l'alignement des bois. Elle assurait ainsi la stabilité de la " fondation " en empêchant l'ensemble de pivoter. De plus, ces bois ne sortaient pas du parement, mais s'interrompaient contre l'agrégat situé en arrière. Ce premier niveau de bois reposait sur une marche taillée dans le substrat, placée à environ 0,50 m au-dessus de la base du mur.

La façade du murus gallicus est formée d'un parement construit avec des dalles en calcaire exogène et d'épaisseur calibrée (Fig. 2). Les assises ont largement basculé dans la pente, sous le poids des matériaux rapportés pour l'édification du talus massif. En arrière du parement, se trouve un agrégat de pierres large de 0,70 m. À la base du mur, nous avons fouillé les restes d'un petit fossé parallèle à l'ouvrage (Lallemand 2004b).



## Les indices de datation

Une autre originalité de ce sondage est la quantité étonnante de mobilier qu'il a fournie. À l'image de la collecte réalisée dans la berme du chemin, ce n'est pas moins d'une vingtaine de kg de matériel qui apporte des indices de datation. Le dépôt compte une part importante de céramique au faciès très homogène (et qui montre des recollages nombreux), des vestiges d'artisanat (scories, pesons de tisserand), un potin au long cou arverne, enfin une part non négligeable de faune conservée.

La présence de cet abondant mobilier d'origine artisanale et domestique au cœur du murus gallicus souligne que le matériau ayant servi à son édification provient d'une zone dépotoir de la transition IIe – Ier s. avant J.-C. Nous pouvons donc déduire une datation relative pour la construction de l'ouvrage, qui n'a pas dû intervenir avant le début du Ier s. avant J.-C.

## Conclusion

L'oppidum de Viermeux à Cusset nous livre de nouvelles données sur le peuplement gaulois dans le centre de la Gaule. D'obédience arverne, sa localisation l'inscrit également dans le réseau des sites majeurs établis sur la marge septentrionale du Massif Central. Localement, sa position lui permettait de contrôler l'un des gués sur l'Allier, un important nœud routier, et la gestion des ressources minières provenant de la Montagne Bourbonnaise.

Comme l'ont bien prouvé les résultats du sondage, le rempart situé sous le talus massif est bien un murus gallicus, ce qui en fait le premier de ce type attesté pour le peuple des Arvernes. Les vestiges du rempart – du moins les quelques décimètres d'élévation conservée – témoignent de plusieurs originalités : une structure interne sophistiquée<sup>3</sup>, un parement ostentatoire construit avec un matériau calcaire importé de plusieurs km<sup>4</sup>, enfin une densité en matériel archéologique inattendue.

<sup>1</sup> Plusieurs campagnes de prospections et de recherches archivistiques viennent d'être achevées. Signalons également que depuis la communication aux Journées de l'Afeaf, nous avons dû intervenir en urgence sur ce site lors du creusement d'une piscine privée. Ainsi, une visite inopinée sur le site a offert l'opportunité de relever et de fouiller dans l'urgence des structures artisanales et domestiques de premier ordre : batterie de silos, foyer d'habitat et une fosse rectangulaire interprétée au premier abord comme un foyer de forge. La quantité d'informations recueillie est substantielle et caractéristique d'une période presque inconnue dans le Centre de la Gaule : La Tène D2a.

<sup>2</sup> Ces derniers objets ont une longueur de 15 cm environ

<sup>3</sup> Le recours à une technique de fondation réfléchi.

<sup>4</sup> On imagine alors le volume de dalles extrait pour construire les 2 km de murus... Les carrières d'extraction sont encore recherchées. Elles pourraient être encore visibles dans le paysage.

## Bibliographie

**Lallemand, à paraître** : LALLEMAND (D.) - L'organisation du peuplement au carrefour des Cités arverne, biturige et éduenne. Une première approche des sites majeurs : habitats groupés ouverts, *oppida* et fortifications gauloises du département de l'Allier. *Colloque AFEAF de Clermont-Ferrand, 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2003*, à paraître.

**Lallemand 2004a** : LALLEMAND (D.) – Un bilan de deux années de recherches sur la fin de l'Âge du Fer dans le département de l'Allier, dans Buchsenschutz, Maussion (dir.) 2004 - *L'occupation du sol dans la cité des Bituriges Cubi*, Rapport 2001-2003 du P.C.R., Région Centre et Auvergne, 2004, p. 20-22.

**Lallemand 2004b** : LALLEMAND (D.) - Résultats des recherches sur le Second Âge du Fer dans le département de l'Allier (2003), *Rapport de prospection thématique*, Clermont-Ferrand, 2004.

## HÉRISSON : OPPIDUM DE CORDES-CHATELOI (ALLIER) : FOUILLE 2003

DAVID LALLEMAND

Après trois années de recherches conduites sur l'oppidum de Cordes-Chateloi, dont deux réalisées dans le cadre de prospections thématiques, nous venons d'achever à l'automne 2003 la première fouille programmée sur ce site.

L'ensemble de ces travaux s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale engagée dans le département de l'Allier et sur ses marges Ainsi, plusieurs problématiques de recherche sont conduites depuis deux ans dans des fenêtres d'obédience arverne, biturige ou éduenne, afin d'éclaircir l'organisation du peuplement gaulois dans ce carrefour stratégique.

### L'oppidum biturige de Cordes-Chateloi

L'oppidum d'Hérisson constitue un maillon important dans cette recherche doctorale. Considéré comme l'un des plus emblématiques du centre de la Gaule, ce site n'a cependant jamais captivé les chercheurs. Resté à l'écart des grands programmes scientifiques, peut-être en raison de sa localisation dans une zone de marche il nous offre présentement des données inédites sur le faciès du peuplement biturige dans le centre de la Gaule.

L'oppidum de Cordes-Chateloi est un éperon barré classique. Il est protégé par deux escarpements abrupts qui dominent à l'ouest la rivière *Aumance* et au nord son affluent, *La Louise*. Une deuxième ligne de fortification est à prendre en considération dans le dispositif architectural de l'oppidum. Il s'agit d'une seconde levée de terre, rectiligne et orientée nord-sud, située à l'est de la forteresse et longue de près de 700 m (Fig. 1).

### Les antécédents des lieux et les objectifs de la fouille

En 2002, un chapitre du rapport de prospection thématique était consacré aux portes d'accès à l'oppidum (Lallemand 2002). Un état des lieux était alors réalisé, appuyé par les observations anciennes et récentes, ainsi que par les nombreuses couvertures photographiques. Aussi, cette enquête amenait à suggérer qu'une porte existait éventuellement au lieu-dit "*Babylone*" - la plus improbable des portes d'après ces travaux !-. Cette hypothèse, très bancal, ne se référait qu'aux vestiges découverts en 1968-1970 par J. et M. Moreau, propriétaires de cette parcelle au nom original (Lallemand 2002b). Il y a plus de trente ans, ces derniers avaient sondé le sommet d'un monticule médiéval établi sur le rempart massif gaulois (Moreau 1970). Décrite par N. de Nicolay au XVI<sup>e</sup> s., cette motte semblait avoir accueilli une tour construite de pierres :

" en outre disent qu'il souloit avoir au milieu d'icelle cité une haute tour appelée Babillonne et se nomme encores de present la place ou elle estoit Babillonne (Nicolay, 1569)".

À l'époque, le sondage d'une vingtaine de m., profond de près de 5 m, avait livré deux murs construits en moyens appareils, encore préservés sur cinq assises, assemblés sans liant, et formant l'angle d'une hypothétique " construction ".

C'est donc sur cette même parcelle (référéncée AK 21 sur le cadastre d'Hérisson de 1981), que nous avons conduit pendant près de deux mois une fouille archéologique.

À l'origine, cette intervention avait pour priorité la réalisation d'une coupe transversale du talus massif pour tenter de retrouver un rempart construit avec la technique du *murus gallicus*.

### Les premiers résultats

Si l'équipe universitaire a bien mis au jour de tels restes archéologiques, la grande surprise de cette première campagne a été la découverte de vestiges monumentaux. Ainsi, les travaux de fouille ont été focalisés sur les ruines d'un mur effondré sur une voie construite avec de larges dalles de grès (fig. 2).

Le mur mis au jour se compose d'un parement de blocs taillés et d'un agrégat de pierres, large de 2 m et qui semble faire office de culée. Il faut signaler que les assises de ce mur sont littéralement construites dans la pente (qui atteint près de 14 %) ce qui est une originalité. L'appareil monumental est déposé sans

ciment et la technique du couvre-joint est absente. Deux assises sont conservées, mais les reliquats d'une troisième apparaissent en certains points du parement. Le dallage de la voie n'est conservé que partiellement, à cause du pillage des pavés intervenu à une période inconnue. Pour autant, sa largeur atteint encore 2,5 m.

D'après la quantité de blocs retrouvée dans l'éboulis, ajoutée à la hauteur conservée de l'agrégat en arrière du parement, il faut sans doute imaginer que le mur possédait plus de cinq assises dans sa partie haute. En conséquence, son élévation aurait dépassé 1,50 m tout au plus.

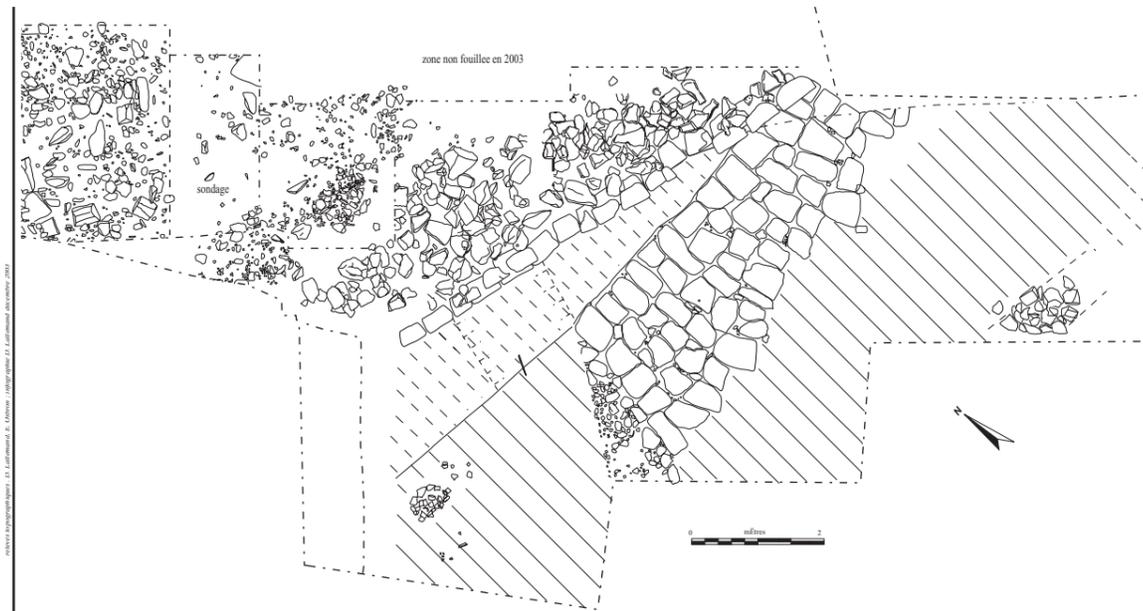


Fig. 1 : HERISSON, Cordes-Chateloi, Babylone 2003. Relevé planimétrique des vestiges après le démontage de l'éboulis monumental.



Fig. 2 : Photographie des vestiges monumentaux en fin de fouille (cliché de l'auteur)

L'ensemble des vestiges monumentaux est orienté dans le travers de la pente, ce qui suggère qu'il s'agit d'une portion de porte donnant accès à l'*Oppidum*. La voie devait escalader la pente naturelle pour accéder au promontoire de *Babylone* qui domine tout l'intérieur du site fortifié.

### La datation des vestiges

Le mobilier céramique découvert lors des fouilles montre un faciès du centre-ouest très prononcé. Il est, dans ses grandes lignes technologiques et stylistiques, très semblable à celui étudié sur l'*Oppidum* de *Mediolanum*, situé sous l'actuelle ville de Châteaumeillant (Cher ; Lallemand 1999).

L'ensemble du mobilier étudié est très homogène. Les techniques de montage, les pâtes, les traitements de surface et enfin les décors ne discriminent pas les niveaux fouillés. À cela s'ajoute la forte présomption d'un brassage important du mobilier lié à l'érosion et au colluvionnement des matériaux dans la pente : depuis le mur monumental et jusqu'aux niveaux de voirie inférieurs. Définir des phases chronologiques correspondantes aux différents états des vestiges relève de la gageure, ce d'autant que la quantité de mobilier reste assez maigre.

Malgré ces remarques qui limitent nos réflexions et qui nous invitent à la prudence, il est une évidence qui n'est pas sans intérêt : l'abandon des vestiges monumentaux avant l'arrivée massive des sigillées, c'est-à-dire avant les deux dernières décennies précédant le changement d'ère. Tous les ensembles étudiés confirment cette datation basse. De fait, dans l'attente des analyses du petit mobilier, nous pouvons souligner que la plupart des objets récoltés s'inscrit sans problème dans La Tène D.

### Conclusion

Les études conduites sur le mobilier découvert nous indiquent que l'abandon de cette porte monumentale doit se situer avant la diffusion massive des sigillées. Dans l'état actuel de la documentation, tout porte à croire qu'il s'agit d'un ouvrage construit vers la fin de La Tène finale (Ier s. av. J.-C.). Cette parure monumentale, dont l'utilité ostentatoire est indubitable, habille des vestiges d'une période antérieure. D'après nos travaux de nettoyage et de relevés, il est fort probable qu'un bastion construit avec la technique du *murus gallicus* soit masqué par ces vestiges monumentaux.

Dans l'état actuel des recherches bibliographiques, quelques sites ont montré des remparts construits avec de gros blocs taillés. Il s'agit notamment de l'*oppidum* du *Fossé des Pandours* au Col de Saverne (Bas-Rhin), dont une portion du rempart a été fouillée sous la responsabilité de S. Fichtl en 1995-1996 (Fichtl 1996, 1997). Nous signalerons que les blocs taillés découverts dans ces fouilles sont empilés les uns sur les autres, sans couvre-joints, à l'image de la technique employée à Hérisson. De plus, l'auteur indique qu'au *Col de Saverne*, le grand appareil est rendu possible par la disponibilité sur place d'un matériau tendre et facile à tailler : le "grès des Vosges". Nous nous rangeons également partiellement à cette explication, mais ajoutons que l'appareil monumental est utilisé à des fins ostentatoires pour la porte de *Babylone* d'Hérisson.

Il s'agit là d'une découverte rarissime, qui allie une monumentalité et un degré de conservation exceptionnels pour toute l'Europe tempérée celtique. À ce titre, nous rappellerons que de tels vestiges ont déjà été mis au jour en 1968-1970 par J. et M. Moreau sur ce même plateau. Ils se traduisaient également par un mur en appareil monumental conservé sur cinq assises ! Ne cachons pas que ces premières données augurent des résultats de fouille à venir qui seront sans doute plus spectaculaires encore...

## Bibliographie

**Fichtl 1996** : FICHTL (S.) – L'*Oppidum* gaulois du Fossé des Pandours au Col de Saverne (Bas-Rhin), Pays d'Alsace, archéologie, *Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et Environs*, 177, 4, 1996, p. 3-4.

**Fichtl 1997** : FICHTL (S.) – Le *Murus Gallicus* de l'*Oppidum* médiomatriques du Fossé des Pandours (Col de Saverne, Bas-Rhin), *Fouilles 1995-1996, C.A.A.A.H.*, XL, 1997, p. 35-56.

**Lallemand 1999** : LALLEMAND (D.) – Contribution à l'étude de la céramique du Second Âge du Fer dans le Centre de la France, La céramique de l'*Oppidum* de Châteaumeillant au travers des fouilles et des publications d'E. Hugoniot et J. Gourvest (1956-1973). *Mémoire de DEA*, Université Paris I, Panthion-Sorbonne, 1999

**Lallemand 2002** : LALLEMAND (D.) – *Oppidum* de *Cordes-Chateloi* à Hérisson (Allier), Rapport de prospection thématique (2002), Clermont-Ferrand, SRA d'Auvergne 2002.

**Lallemand 2003** : LALLEMAND (D.) – Reprise des travaux archéologiques sur l'*Oppidum* de *Cordes-Chateloi*, Un bilan de trois années de recherches, *Bulletin Aumance-Pays de Tronçais, Les amis du Vieil Hérisson*, 47, 2003, p. 17-32.

**Lallemand 2004** : LALLEMAND (D.) – Un bilan de deux années de recherches sur la fin de l'Âge du Fer dans le département de l'Allier, dans BUCHSENCHUTZ (O.), MAUSSION (A.) dir. 2004 – *L'occupation du sol dans la cité des Bituriges Cubi*, Rapport 2001-2003 du P.C.R., Région Centre et Auvergne, 2004, p. 20-22.

## L'ENCEINTE PROTOHISTORIQUE DU PUECH DE MUS (SAINTE-EULALIE-DE-CERNON, AVEYRON) : CAMPAGNE 2003

PHILIPPE GRUAT, GEORGES MARCHAND, GEORGES MARTY

La campagne 2003 constitue la deuxième année d'un nouveau programme triennal (2002-2004), mené par une équipe pluridisciplinaire, sur cette enceinte de rebord de plateau de la bordure occidentale du Causse du Larzac. Le site, découvert par A. Soutou dans les années 60, fait l'objet de nouvelles recherches depuis 1995. Elles visent à poursuivre la fouille exhaustive d'un secteur de fortifications et d'habitat (S.1), déjà traité sur près de 1500 m<sup>2</sup>. Comme les années antérieures, les travaux sont mis en œuvre par les salariés et les bénévoles de l'association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique aveyronnais (A.S.P.A.A.), à partir du centre archéologique départemental de Montrozier.

La poursuite des recherches, vers la bordure nord-ouest du plateau, s'est avérée judicieuse, tant la conservation des aménagements est bien meilleure, grâce à une sédimentation nettement plus importante que sur le reste du site. La fouille a donc été à nouveau particulièrement riche en enseignements, confirmant l'importance scientifique du site. Les acquis, importants au gré des diverses campagnes, renouvellent totalement la perception que l'on avait de l'habitat protohistorique des Grands Causses et de la bordure méridionale du Massif Central. Plusieurs découvertes inattendues ouvrent de nouvelles problématiques, dépassant parfois très largement le cadre régional.

### Les remparts

Un nouvel ouvrage vient se superposer au mur intérieur de l'enceinte initiale dont le mur extérieur est totalement démonté, ses matériaux étant réutilisés pour l'occasion (entre les phases IV à VII). Ce nouveau rempart de pierre, de 3,60 m de large, présente un parement extérieur rythmé, tous les 0,50 m environ, de négatifs de poteaux encastés. Un tel dispositif, avec des poteaux de façade manifestement très resserrés, conjugué avec un parement extérieur non assis sur le socle mais sur des niveaux préexistants peu stables, expliquent certainement la mauvaise conservation de l'ensemble. Le calcul des volumes des éboulis situés à l'avant et à l'arrière du rempart, suggère une élévation initiale de l'ordre de 2,50 m à l'avant et 2,00 m à l'arrière, voire plus si l'on retient un système en gradins décroissants côté intérieur. Le parement intérieur repose sur un talus de terre, à la surface duquel reposaient des poutres horizontaux et parallèles (chêne), probablement initialement reliés au poutrage de la façade. L'ensemble, d'environ 4,70 m de large, est une variante et un condensé des remparts des types Kelheim et Preist dont il est, semble-t-il, le représentant le plus au sud et le plus à l'ouest connu à ce jour.

L'exploration de la première enceinte (phase III), pourtant déjà menée sur une portion importante de son tracé (Gruat, Marty, Marchand 2003), a également apporté des informations novatrices. D'abord, le mur intérieur est ici nettement moins large (1,50 à 1,80 m) et son exceptionnelle conservation permet d'envisager l'emplacement du parement intérieur sous la forme d'un coffrage de bois (chêne) maintenu par deux poteaux disposés deux par deux. Ensuite, une palissade se substitue, peut-être, au parement extérieur du mur extérieur à poutrage interne, là aussi de moindre largeur. Quoiqu'il en soit, l'ensemble de l'ouvrage est une variante, malgré des différences certaines, du type Altkönig-Preist. En domaine celtique auquel renvoie indiscutablement ces fortifications, le type Altkönig-Preist précède généralement le type Kelheim, comme au Puech de Mus.



Vue générale du chantier du Puech de Mus au cours de la campagne 2003 (cliché Costes). Au premier plan, les fortifications, au second plan

### Les structures à l'intérieur de l'enceinte

Dans l'oppidum, de nombreuses structures, bien conservées, précisent l'organisation de deux phases successives d'habitat du Ve s. av. J.-C. sans aucun hiatus perceptible tant à la fouille que sur le plan sédimentaire (u.s. 1005). Elles résultent probablement d'une occupation continue. En 2003, les nouvelles structures mises au jour sont les suivantes :

- 25 trous de poteaux (TP. 99 à 123), dont un double (TP. 109) ;
- 10 foyers sur soles d'argiles (FO. 38 bis à 46) ;
- 4 massifs de pierres quadrangulaires (M. 8, 10 à 12) ;
- 2 solins ou murets de pierres (M. 9 et 13) ;
- 5 pierres dressées (D. 10 à 14).

La phase la plus ancienne, se met en place autour du milieu du Ve s. av. J.-C. Particulièrement dense, elle amorce le plan de plusieurs bâtiments probablement absidaux, dont un détruit par un violent incendie, nous livrant des données paléo-ethnographiques intéressantes : pans de torchis, graines carbonisées, etc.

Un important secteur vierge de toute structure (3,5 x 11,50 m au moins), perpendiculaire au mur d'enceinte, sépare deux zones bien distinctes. Il contraste pour le moins avec la densité observée de part et d'autre ainsi que dans l'habitat supérieur. Ces limites orientales et occidentales sont parfaitement parallèles (trous de poteaux et blocs de dolomie). Bien plus importante par ses dimensions que les axes de circulation séparant les divers bâtiments se développant plus au sud-est, cette zone correspond manifestement à un espace public ou communautaire sur lequel on a scrupuleusement veillé à ce qu'aucun aménagement domestique n'empiète. Son implantation s'accompagne d'un changement important dans l'orientation de la trame générale en vigueur plus au sud-est (25° d'écart). Cette nouvelle trame semble s'étendre au secteur localisé plus au nord-ouest mais demande encore confirmation.

La phase la plus récente, est attribuable à la seconde moitié du Ve et au tout début du IVe s. av. J.-C. Plus regroupée derrière la courtine que la phase précédente, elle est tout aussi dense dans la partie basse du site, mieux préservée de l'érosion. Un nouveau secteur de forge a été mis au jour et succède, en chronologie relative, à celui du bâtiment 3. Il s'organise autour d'une série de foyers de forge originaux, sur sole d'argile surmontée initialement d'un entourage de pierre luté à l'argile. Ces structures, en partie à ciel ouvert, sont bordées par plusieurs auvents ou hangars sur poteaux porteurs dont les contours commencent à se dessiner. La bonne conservation des soles, associées à des concentrations importantes de battitures, de scories, de parois de four (dont un passage de tuyère) et d'objets en fer, permet d'avoir de sérieux arguments pour des propositions de fonctionnement et pour caractériser les phases de la chaîne opératoire de cet artisanat. Les premières analyses (A. Ploquin, CRPG) confirment d'ores et déjà les données de terrain et soulignent l'importance scientifique des nouvelles structures foyères mises au jour. Ces données indiquent clairement que cette forge pratiquait toutes les opérations classiques (mise en forme, soudure, voire épuration) et que de l'acier était utilisé.

A la base de la stratigraphie, un lambeau d'occupation (u.s. 1007) antérieur à l'enceinte protohistorique, a livré deux foyers. Tout deux se présentent sous la forme d'une fine lentille (1 à 2 cm), à peu près plane, de charbons de bois mêlés à de petits blocs brûlés de dolomie d'aspect bleuté. Très érodés ces foyers contrastent pour le moins avec ceux des niveaux d'habitat sus-jacent (u.s. 1005), systématiquement sur sole d'argile maçonnée. En raison de la nature du niveau encaissant (colluvions), ces structures ne sont pas encore datées avec précisions, les vestiges associés se rapportant au Chalcolithique (3500 à 2200 av. J.-C.) et au VIe / début Ve s. av. J.-C.

### Mobilier et études

L'abondant matériel mis au jour confirme une occupation centrée sur le Ve s. av. J.-C., avec des céramiques d'importation du domaine méditerranéen et probablement du monde celtique (piédouche à pâte micacée mis au jour en 2002), toujours en faible quantité. Le matériel métallique est abondant (fer et bronze), confirmant l'importance des activités métallurgiques. Quelques pièces exceptionnelles (ambre, corail, vaisselle métallique) soulignent le statut vraisemblablement particulier du site, déjà suggéré par d'autres données : topographie et fortifications ostentatoires, importance de la métallurgie, rôle commercial du site, étude de la faune, etc.

La découverte de plusieurs fragments de céramiques méditerranéennes (amphore étrusque de type 3A ou B, pied de calice en bucchero nero et peut-être de grise monochrome de Grèce de l'Est à pâte rougeâtre à cœur) de la première moitié du VIe s. av. J.-C., est exceptionnelle pour la région à aussi haute époque. Bien que découverts jusqu'à présent en position secondaire dans les niveaux du Ve s. av. J.-C., ces tessons confirment que le site était déjà occupé à cette époque, ce que certaines pièces métalliques suggéraient déjà. La localisation de cet habitat commence à se préciser : à l'extrémité nord-ouest du plateau et un peu en retrait de la zone de fouille actuelle. Son éventuelle exploration sera certainement riche d'enseignements. En outre, ces importations font débiter l'axe économique reliant la côte languedocienne au Massif Central bien plus tôt.

Parmi les autres nouveautés marquantes on se doit de signaler la découverte :

- d'un bord à vernis noir de kylix attique ;
- de quatre micro vases modelés concentrés près d'un grand foyer de forge (FO. 41), se rapprochant de ceux de Bragny en Saône et Loire où l'activité métallurgique est également très importante ;
- d'un dévidoir à fil en céramique, complet et unique pour l'instant en Aveyron ;
- d'une forme inédite (dinos) en céramique grise monochrome d'Occident, probablement une production régionale (Grands Causses ou Lodévois ?).

Sur le plan des travaux post-fouilles 2002 et 2003, l'équipe travaillant sur le site a fourni un gros travail. Un premier bilan peut être fait :

- l'ensemble des relevés de terrain a été informatisé, ainsi, que ceux des campagnes précédentes concernant l'habitat (F. Francqueville et G. Marchand) ;
- l'inventaire du matériel des deux campagnes est terminé ainsi que son informatisation (C. Grima).
- Les dessins du mobilier de l'an dernier sont finis. Ceux de 2003 sont en voie d'achèvement.

- Les restaurations des pièces métalliques sont en cours (A.A.R.E.P.A.) ;
- les déterminations géologiques du mobilier lithique, avec localisation des sources d'approvisionnement, sont terminées (Ph. Abraham) ;
  - les déterminations des vestiges métallurgiques sont achevées (Ph. Abraham). Les premières analyses complémentaires viennent de tomber (*supra*). D'autres sont en cours ;
  - les études carpologiques (Ph. Marinval) et sédimentologiques (V. Le Fillâtre) ont déjà été remises ;
  - l'étude anthracologique 2002 est achevée (*O. Girardclos, C.E.D.R.E.*), celle de 2003 est en cours ;
  - l'étude de la faune est en cours (Y. Lignereux, muséum Toulouse) ;
  - l'étude des mobiliers et de leur répartition est avancée et se poursuit encore.

## Bibliographie

**DEDET B., GRUAT Ph., MARTY G. 2001** : Sépultures d'enfants en bas âge dans l'agglomération du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) au V<sup>e</sup> s. av. J.-C., dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, n° 24, 2001, p. 127-162.

**GRUAT Ph., MARTY G. et MARCHAND G. (avec la collaboration de ABRAHAM Ph., FRANC-QUEVILLE B., LE FILLÂTRE V. et POUJOL J.) 2003** : Système de fortification de l'habitat de hauteur du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) au V<sup>e</sup> s. av. J.-C., dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 26, 2003, p. 63-157.

## CHÂTEAUMEILLANT-MEDIOLANUM : UN OPPIDUM BITURIGE. NOUVELLES DONNÉES SUR LA CHRONOLOGIE DE L'HABITAT ET DE LA FORTIFICATION DE TYPE FÉCAMP.

SOPHIE KRAUSZ

INRAP, UMR 8546-6 DU CNRS

La ville de Châteaumeillant est localisée au sud du département du Cher, à environ 40 Km de Montluçon et 60 Km de Bourges. Châteaumeillant appartient à la province du Berry, aux confins de L'Auvergne et du Limousin.

Durant l'Antiquité, Châteaumeillant, dont le nom *Mediolanum* est indiqué sur la table de Peutinger, fait partie de la vaste cité des Bituriges dans laquelle des *oppida* de même type sont attestés aujourd'hui dans un réseau de villes laténiennes distantes les unes des autres d'une cinquantaine de Km environ.

Par ailleurs, sa situation à la frontière de la cité des Bituriges, de celle des Arvernes et des Lémovices, constitue un emplacement privilégié qui a été exploité, voire fondé pour établir un commerce à longue distance qui prend son essor au tournant de La Tène C1/C2.

Ce fait est remarquablement démontré par la découverte de quantités d'amphores gréco-italiques complètes qui affirment l'existence d'un tel commerce.

Le rempart de Châteaumeillant est bien conservé au sud du plateau sur une hauteur de 10 à 12 mètres pour une largeur de près de 40 mètres à la base.

La découverte de couches antérieures à l'édification du *muris gallicus* par Emile Hugoniot dès 1957, permet de penser qu'un habitat ouvert de La Tène C a précédé le site fortifié. Ce modèle, du site ouvert précédant une agglomération fortifiée, sans être le cas général, est connu : Levroux notamment pour le cas le plus proche (Buchsenschutz et Krausz 2001).

Si les attributions chronologiques précises des occupations successives restent à définir totalement, on peut d'ors et déjà insister sur la précocité de l'installation de l'*oppidum* au cours de La Tène C2, ce que confirment largement les importations d'amphores gréco-italiques.

### La fouille dans le quartier de la Michelette : 2001-2002

Elle avait pour objectif de rouvrir la coupe du rempart réalisée à l'arrière de l'enceinte par Emile Hugoniot en 1957 et d'observer la chronologie des couches d'occupation et des remparts. Au cours de la première campagne de fouille en 2001, une partie de l'ancienne coupe a été réouverte et une fouille en plan de 10 m par 10 m a été réalisée pour explorer cette couche, des structures en creux qui la perforent et le rempart massif qui recouvre et protège ce site d'habitat.

Le plan actuel, bien qu'encore incomplet, fait apparaître la présence de 12 trous de poteau certains, 2 probables (qui peuvent être des petites fosses) et de quatre fosses d'assez grandes dimensions. L'ensemble représente un total de 18 structures archéologiques contenant un abondant mobilier, homogène et attribuable à La Tène D (céramique, faune, amphores, monnaies et une fibule de Nauheim).

La petite surface ouverte en cours de fouille permet d'observer l'existence d'au moins un bâtiment structuré. Cette construction, réalisée à partir d'au moins une tranchée de fondation et des poteaux, est associée à une couche de torchis brûlé qui constitue un effet de paroi rectiligne au nord de la construction.

Pour La Tène, les mobiliers céramiques et métalliques (monnaies, dont un quart de statère d'or du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) sont homogènes et convergents vers une datation qui se situe au tournant de La Tène C2/D1, avec une prédominance des éléments appartenant à La Tène D1.

Quant au rempart massif qui succède au *muris gallicus*, nous observons par la stratigraphie qu'il repose sur une couche qui correspond au niveau de circulation de La Tène D1, contemporain des fosses et des trous de poteau. Les charges appartenant au rempart massif scellent directement cette couche, sans niveau de sédimentation entre les deux états. On peut donc en déduire que le rempart massif a été construit après La Tène D1, l'absence de sédimentation entre le niveau de circulation et la masse du rempart précisant que son aménagement intervient rapidement après la fin de La Tène D1.

Une couche de démolition de l'époque gallo-romaine, qui recouvre le rempart massif, nous donne également une indication précieuse qui permet de caler la dernière enceinte avec un *terminus* qui la situe avant l'époque augustéenne. L'hypothèse actuelle privilégie la construction du rempart massif après 80 avant J.-C et probablement avant 50 avant J.-C.

### Le Paradis : sondage dans le fossé à l'avant du rempart

La réalisation d'un sondage à l'avant du rempart a été motivée par la recherche de la provenance des sédiments constituant la masse de l'enceinte de type Fécamp fouillée partiellement en 2001 à l'arrière de l'enceinte. Nous souhaitons en effet nous assurer que les sédiments constituant le talus massif provenaient bien du creusement du fossé situé à l'avant. La réalisation d'une coupe jusqu'au substrat devait permettre d'observer le profil, le type de creusement et le remplissage de ce fossé, éventuellement de recueillir du mobilier pour préciser sa chronologie.

En surface, le fossé situé dans une prairie est bien visible car il n'est pas complètement comblé. Il relie les deux rivières parallèles qui bordent à l'est et à l'ouest l'*oppidum* de Châteaumeillant (La Goutte Noire et La Sinaise). Le fossé s'incurve doucement à la base externe du rempart sur environ 350 m de longueur.

### Méthodologie du sondage

Le terrassement a été réalisé à l'aide d'une pelle mécanique munie de chenilles et d'un godet lisse de 2 m de largeur. Une journée complète a été nécessaire pour réaliser le terrassement dans sa totalité.

Au bout d'une tranchée de 40 mètres de longueur, le terrassement a dû être arrêté au pied du rempart car la pelle mécanique ne pouvait plus reculer. A la suite de l'arrêt de la tranchée en longueur, des paliers de sécurité ont été aménagés sur les côtés, amenant le sondage à une largeur de 6 mètres au maximum sur 42 mètres de longueur.

Sans surprise, le substrat du fond du fossé est composé d'argiles multicolores variant du jaune au vert. Elles comportent des inclusions de galets blancs, de grès (grès de Châteaumeillant) et de micaschistes.

Il ne fait désormais aucun doute que le substrat extrait du creusement de ce fossé a été rejeté sur le *murus gallicus*, constituant ainsi le talus massif de type Fécamp.

Deux structures ont été individualisées dans le sondage : la structure 1 identifiée comme le grand fossé à fond plat fonctionnant avec le rempart de type Fécamp et la structure 2, un fossé en V à fond arrondi et parois évasées de 10 mètres de largeur à l'ouverture, surmonté d'un talus. Située au nord du sondage, au pied du rempart, elle recoupe la structure 1.

### Interprétation des structures : le fossé type Fécamp

L'interprétation de la structure 1 offre toutes les caractéristiques que l'on peut attendre d'un grand fossé à fond plat précédant un rempart de type Fécamp.

Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un fossé défensif, étant donnée son ampleur et la présence d'un rempart massif de plus de 10 mètres de hauteur auquel elle est reliée.

Le comblement non terminé de ce fossé (au milieu, l'épaisseur du comblement atteint 1,50 à 2 mètres sous le niveau actuel) montre des couches horizontales d'origine naturelle exclusivement. Elles se sont constituées lors d'épisodes plus ou moins rapides de décantation de matières organiques et de circulation d'eau. Ceci devra être confirmé par une étude micromorphologique (étude en cours par Boris Vannière sur trois colonnes).

Mis à part le recoupement de la structure 2 dans le grand fossé, on n'observe aucune trace d'intervention anthropique dans la structure 1 : pas d'aménagements, pas de creusements. Le mobilier archéologique, présent sous forme de petits charbons, tessons de petite taille plus ou moins roulés et de fragments de terre cuite architecturale, est résiduel, en aucun cas sous forme de dépôt volontaire.

Un surcreusement visible près du bord sud, pour lequel on a écarté l'hypothèse d'un recreusement, a pu faire office de canal ou d'exutoire pour concentrer les eaux vers le sud. On ne peut exclure sa fonction dans le cadre du système défensif du fossé. En effet, en concentrant l'eau à l'entrée sud de l'enceinte, il est possible que cet aménagement était destiné à bloquer le passage, faisant office de douve.

Dans l'état actuel des connaissances, la largeur du fossé de type Fécamp atteindrait 38 mètres à l'ouverture et une profondeur d'origine de 3 mètres.

Dans la littérature européenne, si les auteurs sont prolixes sur les habitats et les *oppida*, on trouve très peu de comparaisons sur les fossés et les remparts de type Fécamp.

Il apparaît donc, que si la structure des remparts massifs que l'on connaît chez les Bituriges et en Gaule centrale en général, répond bien à la définition du type Fécamp (WHEELER et RICHARDSON, 1957), au moins dans sa forme (le talus massif constitué de sédiments extraits dans un fossé), le modèle observé à Châteaumeillant est différent. En effet, aucun fossé d'une largeur comparable à celui de Châteaumeillant (38 mètres) n'a été observé en Normandie.

Dans la cité des Bituriges, les *oppida* avec *murus gallicus* sont recouverts d'un type Fécamp (*Argentomagus*, Levroux), mais les fossés n'ont pas été explorés. On manque donc de comparaisons dans la région.

Étant donné la morphologie et l'ampleur de ces fortifications, il est évident que la fonction de l'enceinte de type Fécamp de Châteaumeillant est défensive et que son fossé est aménagé pour empêcher d'accéder au rempart.

On peut s'interroger sur la profondeur de ce fossé, 3 mètres, somme toute relativement peu importante. Mais la largeur imposante de près de 40 mètres semble être conçue pour compenser cette profondeur. C'est donc d'abord la largeur qui constitue l'objectif de défense.

On peut également observer que le fossé de Châteaumeillant n'entoure pas le site mais le barre nettement au sud sur 350 m environ. Il semble relier les deux rivières, La Sinaise et La Goutte Noire, et butte contre elles. Les passages au-dessus des rivières étaient inutiles dans ce système défensif, et la Sinaise et la Goutte Noire ont même pu contribuer à le prolonger dans les parties est et ouest à l'avant de l'*oppidum*.

La forme particulière du fossé déploie son efficacité défensive contre les machines de siège romaines, comme le suggère I.Ralston (RALSTON, 1992 : 113). Le large fossé à fond plat interdit l'accès au rempart, le déferlement d'une armée au galop et surtout l'approche des *vineas*, "baraques à roues" dont César était équipé. Le fait que le fossé butte contre les deux rivières peut renforcer là aussi la défense contre les *vineas* qui ne peuvent les traverser à moins de travaux militaires importants.

Si la plupart des enceintes de type Fécamp ne peuvent être datées avec précision, faute d'exploration archéologique ou d'éléments chronologiques suffisants, tous les auteurs intéressés par le sujet, et Wheeler en premier lieu, ont recherché la concordance entre ces systèmes défensifs et les événements les plus marquants de la fin de La Tène. Ceci a fait, et fait encore l'objet de discussions interminables sur la confrontation des données archéologiques et historiques.

S'il est démontré que certaines enceintes de ce type sont beaucoup plus récentes ou antérieures à la guerre comme le signale I.Ralston, l'existence de tels systèmes défensifs à la fin de La Tène est avéré.

A Châteaumeillant, la chronologie se dessine assez précisément. Environ 70 objets ont été recueillis dans la coupe du fossé. Ils se rapportent à de petits tessons de céramique et d'amphore, des fragments de terre cuite architecturale, mais aussi un fragment probable de fibule en fer et un petit clou de chaussure gallo-romaine.

Les tessons protohistoriques sont rares, mais sont situés dans les couches inférieures du comblement. La majorité des éléments appartient à l'époque gallo-romaine et sont présents dans le remplissage médian et supérieur de la coupe. Des tessons médiévaux, très rares se situent au sommet, de même pour des tessons modernes (très rares également).

La présence des tessons protohistoriques, certes rares, mais situés dans les couches inférieures montre que la première phase de comblement se met en place avant l'époque gallo-romaine. Les tessons gallo-romains, quant à eux n'apparaissent que dans les couches qui ne reposent pas directement au fond du fossé.

La liaison entre le creusement du fossé et la construction du rempart massif étant indéniable, c'est la chronologie du rempart à travers la stratigraphie observée à l'arrière de l'enceinte qui donne le meilleur calage chronologique.

On peut d'ors et déjà poser l'hypothèse selon laquelle Châteaumeillant renforce son *murus gallicus* en construisant rapidement un rempart massif, précédé d'un large fossé de 350 m de longueur et près de 40 mètres de largeur, à la fin de La Tène D1 ou au début de La Tène D2.

Il restera à démontrer que cette nouvelle enceinte, construite pour être efficace, est établie pendant la guerre des Gaules à l'approche des troupes de César dans la cité des Bituriges, dans les années 55 ou 54.

## La fortification postérieure

La description des structures a mis en évidence le recoupement du fossé de type Fécamp par un nouvel ouvrage défensif, constitué d'un fossé et d'un talus massif.

Étant donnée la localisation de cet aménagement, il est clair que celui-ci a été construit dans un but défensif, se servant à la fois du rempart massif à l'arrière, et du grand fossé qui n'était pas comblé complètement à l'avant.

On observe la présence de ce talus sur toute la longueur connue du fossé type Fécamp, parallèlement à celui-ci. Il se termine au nord, quelques mètres avant la rivière (La Goutte Noire) sous la forme d'un talus de forme sub-triangulaire. Cette extrémité, bien visible à la surface du terrain, pourrait dissimuler une porte ou un bastion.

Le talus construit à l'avant du nouveau fossé s'apparente à une contrescarpe. Le nouveau fossé, bloqué entre le rempart et le grand fossé, constitue ainsi un retranchement et potentiellement une ligne d'attaque basse protégée par la contrescarpe ainsi formée.

La question essentielle reste celle de la datation. Nous ne possédons aucun indice chronologique précis pour le dater. Les rares mobiliers recueillis dans les strates qui le composent varient de la Protohistoire (n=1) à l'Antiquité.

Le seul critère sérieux que nous pouvons avancer est sa relation stratigraphique avec la structure 1, qui se comble manifestement au cours de l'Antiquité. Au moment de la construction du nouvel aménagement, le grand fossé est comblé sur 1,85 m d'épaisseur. Nous espérons que l'étude micromorphologique en cours pourra définir un intervalle de temps probable pour la sédimentation d'1,85 m de dépôts dans le grand fossé.

La structure 2 est donc par déduction, soit antique soit postérieure.

Nous écarterons l'hypothèse d'un ouvrage défensif antique, celui-ci étant sans objet pendant la *pax romana* dans la Province. Les enceintes gallo-romaines connues sont des fortifications de prestige et la parure des chefs-lieux de cités. Châteaumeillant antique a donc peu de chances d'avoir été concerné par un aménagement de ce type.

Il reste donc le vaste Moyen-âge auquel cet ouvrage appartient très probablement.

## Bibliographie

**BUCHSENSCHUTZ O. et KRAUSZ S. 2001** Levroux et le modèle de la genèse des *oppida*, : *Society and settlement in Iron Age Europe, l'habitat et l'occupation du sol en Europe*, Actes du XVIII<sup>e</sup> colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Winchester, avril 1994, John Collis publications Sheffield : 292-298

### **RALSTON 1992**

Ralston I.B.M. *Les enceintes fortifiées du Limousin : les habitats protohistoriques de la France non méditerranéennes*, Documents d'Archéologie Française n°36, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 190 p. : ill., cartes.

### **WHEELER, RICHARDSON 1957**

Wheeler R.E.M., Richardson K.M. *Hill-forts of Northern France*, Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, XIX, Oxford University Press, 230 p.

## L'ÉPERON BARRÉ DE " LA CAMPAGNE " À BASLY (CALVADOS). ETUDE PRÉLIMINAIRE : LA CÉRAMIQUE DU 1<sup>ER</sup> ÂGE DU FER.

**HUBERT LEPAUMIER (INRAP BASSE-NORMANDIE)  
GUY SAN JUAN (SRA HAUTE-NORMANDIE)**

En 1997, suite à l'étude exhaustive d'un enclos funéraire du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère (Le Goff, San Juan 2004), G. San Juan entreprenait un diagnostic des abords du site afin d'en reconnaître l'environnement archéologique. Cette opération allait conduire à la découverte d'une tranchée de palissade fermant une extrémité d'éperon délimité par un méandre de La Mue. Une évaluation a alors été conduite sur l'extrémité du plateau afin de mieux définir l'occupation du site. Cette dernière allait permettre de reconnaître deux occupations successives des lieux. La première, d'une superficie d'un peu plus de 2 ha, s'identifie au système palissadé sur lequel prend appui une série de bâtiment. Elle a pu être datée à l'aide de dosages au C<sup>14</sup> au troisième millénaire (San Juan *et al.* 2000). La seconde quant à elle ne couvre qu'une superficie d'environ 3500 m<sup>2</sup>. Elle est délimitée par un puissant fossé de près de 6 m de large pour un peu moins de 2 de profondeur doublé par un rempart associant poteaux et maçonneries de pierres sèches. Quelques bâtiments et fosses, bien que situés à l'extérieur du système de barrage, semblent également pouvoir être associés à cette phase qui sur la base du mobilier céramique qu'elle a livré est attribuée au 1<sup>er</sup> âge du Fer.

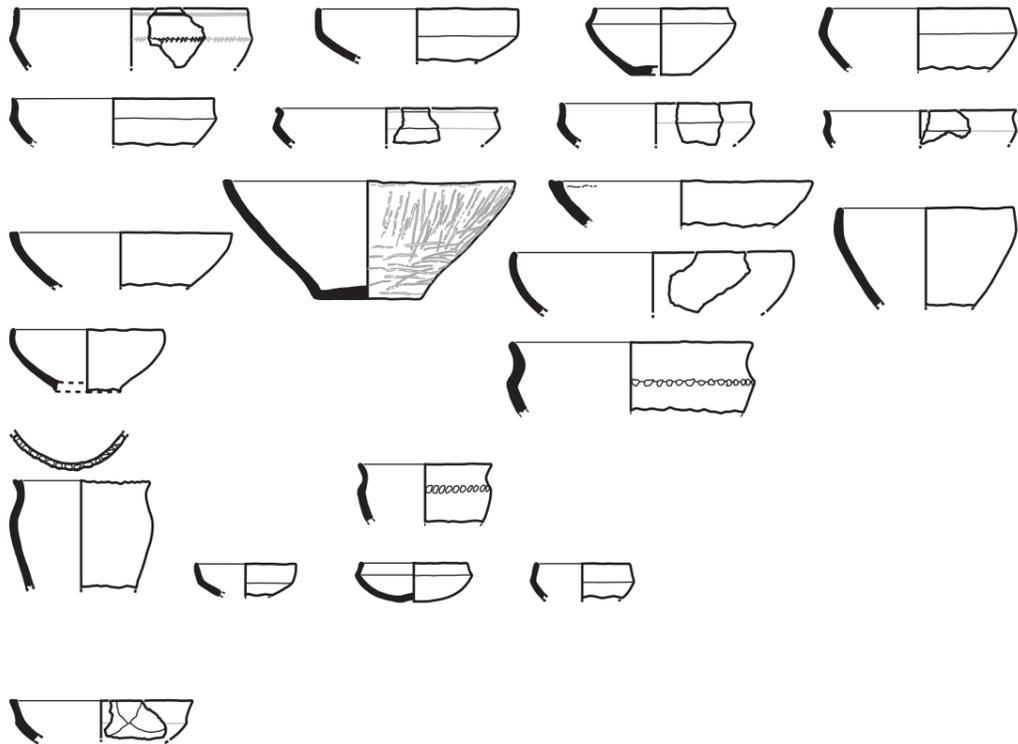
En dehors des aspects socio-économiques posés par ce type d'occupation, l'un des intérêts majeurs du site de Basly réside dans l'importance du mobilier céramique qu'il a livré. Dans une région, où le premier âge du Fer n'a jusqu'à présent été étudié qu'au travers des nécropoles (Verney 1993) et de rares ensembles domestiques le plus souvent indigents (Lepaumier, Marcigny 2004), nous bénéficions ici de l'opportunité d'établir un corpus de référence. Suite à l'évaluation trois ensembles peuvent être isolés. Les deux premiers proviennent des ramassages effectués dans le fossé de barrage, de part et d'autre de l'interruption qui marque l'accès à l'éperon. Ils proviennent des niveaux qui recouvrent un remblai calcaire déversé depuis l'intérieur de l'éperon et interprété comme l'arasement d'un état du rempart. On peut d'ailleurs s'interroger sur la physionomie réelle du site au moment où ces deux ensembles se constituent. Le talus a déjà perdu tout ou partie des maçonneries qui le constituent et le fossé ne présente qu'un relief modeste eu égard à ce qu'il était dans son état originel. Une chose est sûre, ils ne datent en aucune manière la phase initiale de l'occupation. Si l'étude du premier lot céramique est suffisamment avancée pour établir son homogénéité, les premières observations réalisées sur le second incitent à la plus grande prudence et demandent à être confirmées. Enfin, un troisième ensemble, bien que très modeste, fournit de précieuses indications quant à l'abandon définitif du site. Au global ce sont plus de 3000 tessons, équivalents à une masse de 48,5 kg, qui servent de base à cette première approche typologique. En l'absence de grandes séries de référence pour l'ouest de la France, la terminologie typologique utilisée ici est empruntée aux travaux réalisés par M. Talon et J.-C. Blanchet sur le nord du pays et en particulier sur les sites de l'Oise.

Mis au jour au sud de l'accès au site, le premier ensemble rassemble une soixantaine d'individus. La forme la plus représentée est sans conteste l'écuelle carénée. Plus ou moins profondes, elles bénéficient la plupart du temps d'une finition soignée pouvant aller jusqu'au polissage de leur paroi externe. Les rares décors observés sur ces récipients consistent en de fines incisions placées sur la carène et en de fines cannelures qui viennent souligner la lèvre. Les bols, moitié moins nombreux que les écuelles, présentent également une finition soignée. Aucun ne présente de décor. Les vases, trouvés dans les mêmes proportions, sont fréquemment ornés de décors digités, placé au niveau du diamètre équatorial qui le plus souvent présente une carène douce. En moindre proportion, le corpus présente également des jattes, des gobelets (copies réduites des vases, où les décors digités sont fréquents), des coupelles ainsi que des jarres. Ce dernier type de céramique, assez soigneusement fini, présente systématiquement un col hypertrophié. Enfin, de façon marginale pour ne pas dire anecdotique, un entonnoir et une bouteille doivent être signalées. Si plusieurs de ces formes, comme les bols ou les vases, sont trop ubiquistes au début de l'âge du Fer et ne présentent guère d'intérêt pour une approche typo-chronologique, certaines permettent de préciser d'avantage le calage chronologique de cet ensemble. Ainsi, d'après M. Talon (Talon, 1987, p. 263), c'est au

cours de la phase 4 de Choisy que les carènes se propagent sur les formes basses. Certaines terrines évoluent en fait vers les écuelles carénées typiques du début de La Tène ancienne. Durant cette même phase, les décors se simplifient et se réduisent le plus souvent à de simples impressions digitées. C'est également durant cette phase que se rencontrent une forte proportion de cols divergents hypertrophiés sur les jarres. L'un des récipient de Basly, orné d'un cordon fin incisé placé à la jonction col/panse surmontant une série de larges cannelures, rappelle par ailleurs l'urne mise au jour par G. Cordier sur le site 1 des "Bas de Sainte Radégonde" à Chinon, attribué par l'auteur au Hallstatt moyen (Cordier 1985). Sur la base de ces comparaisons il semble donc possible de situer la formation de ce dépôt au cors de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

Le second ensemble ne présente pour l'instant qu'une vingtaine de vases. Si globalement, les formes céramiques qui y sont représentés sont identiques au premier ensemble, quelques vases qui dans l'état actuel de l'étude ne semblent pas intrusifs, mais bien partie intégrante du niveau détritique, pourraient témoigner d'un enfouissement plus récent. C'est le cas en particulier de certains vases à la carène très marquée, certain proche du type 521, défini pour la culture Aisne-Marne (Demoule 1999). De même un tessou offre un décor lissé, qui à notre connaissance n'a pas encore été signalé pour une période antérieure à La Tène ancienne. À l'inverse, un vase de cet ensemble, présentant une lèvre digitée, un cordon digité placé sous la lèvre et une ligne d'incisions placées sur une carène douce, évoque plutôt des contextes de la transition Bronze final / 1<sup>er</sup> âge du Fer, que ce soit dans la région même à Hébécreevion (Lepaumier, Marcigny 2004), en Seine et Marne à Chartrettes (Boiché et al. 1980) ou en Picardie à Pont de Metz (Lemaire, Buchez 2001). Dans l'attente de la suite des études en cours, il convient de rester très prudent sur l'attribution de cet ensemble qui pourrait être légèrement plus récent que le premier.

Le troisième et dernier assemblage céramique dont il sera fait mention ici pose beaucoup moins de problèmes. Bien que très restreint (seuls quatre vases y ont été identifiés), la présence d'un gobelet à carène surbaissée, traditionnellement désigné sous le terme de gobelet jogassien, permet d'évoquer l'extrême fin du 1<sup>er</sup> âge du Fer voire même les tout débuts de La Tène ancienne. Pour J.-P. Demoule, il est caractéristique des phases IB et IIA de l'Aisne-Marne. Le reste du mobilier, bien que plus ubiquiste, s'accorde avec une telle tranche chronologique. Le comblement de cette fosse située en dehors du système de barrage montre donc une perdurance de l'occupation au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère.



Dans le contexte régional, les ensembles céramiques de Basly viennent confirmer certaines évolutions pressenties jusqu'à présent pour les assemblages de la fin de l'âge du Bronze et des débuts de l'âge du Fer. Pour les ensembles datés du début de cette séquence, que ce soit à Ifs, Cussy et Cagny dans le Calvados ou à Hébécreevion dans la Manche, la paroi externe des vases est fréquemment couverte de traînées digitées ou empreintes digitales, traitement de surface similaire à celui observé dans les assemblages Plain Ware d'outre-Manche. Au cours du 1<sup>er</sup> âge du Fer, ces influences britanniques semblent décliner au profit de contacts plus marqués avec le domaine continental. Ainsi, à la transition entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> âges du Fer, les corpus d'Ifs, de Caen, d'Éterville, de Courseulles et ici du dernier ensemble de Basly font apparaître des influences particulièrement marquées avec le domaine Aisne-Marne.

## Bibliographie

**Blanchet J.-C., 1984** : Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France. *Mémoire de la Société Préhistorique Française*, t. 17, 608 p.

**Boiché J.-C., Degros J., Senée A., Tarrête J., 1980** : Deux fosse du premier âge du Fer à Chartrettes (Seine-et-Marne), *Gallia*, 38, fasc. 1, p. 27-58.

**Cordier G., 1985** : Les habitats hallstattiens de Chinon (Indre-et-Loire). *Gallia*, 43, fasc. 1, p. 1-23.

**Demoule J.-P., 1999** : *Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne du VI<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère*. *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 15, 406 p.

**Le Goff I., San Juan G. (à paraître, 2004)** : La nécropole du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. de "La Campagne" à Basly (Calvados). *Les gaulois aux marges de l'Armorique. Indices matériels et sources écrites. Actes du 23<sup>ème</sup> congrès de l'AFEAF de Nantes (1999)*. *Revue Archéologique de l'Ouest, supplément 10*.

**Lemaire F., Buchez N., 2001** : L'habitat du premier âge du Fer de Pont de Metz "Le Champs aux Oisons" (Somme). *Revue Archéologique de Picardie*, n°\_, p. 105-120.

**Lepaumier H., Marcigny C. (à paraître, 2004)** : Le site de la ZAC de Beaulieu à Caen et la céramique du premier âge du Fer en Basse-Normandie : premier bilan. *Les gaulois aux marges de l'Armorique. Indices matériels et sources écrites. Actes du 23<sup>ème</sup> congrès de l'AFEAF de Nantes (1999)*. *Revue Archéologique de l'Ouest, supplément 10*.

**San Juan G., Fontugne M., Lepaumier H., Ghesquière E., Fromont N., Gallouin E., 2000** : L'éperon barré Néolithique final et hallstattien de La Campagne à Basly (Calvados). *Internéo*, 3, p. 143-148.

**Talon M., 1987** : Les formes céramiques Bronze final et premier âge du Fer de l'habitat de Choisy-au-Bac (Oise). *Les relations entre le continent et les îles britanniques à l'âge du Bronze. Actes du colloque de Lille (2-7 sept. 1984)*. *RAP/SPF*, p. 255-273.

**Verney A., 1993** : Les nécropoles de l'âge du Fer en Basse-Normandie. Bilan de trois siècles de découvertes. *Revue Archéologique de l'Ouest, supplément n° 6*, p. 95-113.

## TUMULUS DE L'ÂGE DU BRONZE ET SANCTUAIRE ANTIQUE DE KERGROAS À PAULE ( CÔTES D'ARMOR )

ANNE VILLARD – LE TIEC ET YVES MENEZ  
U.M.R. 6566 DE RENNES



Le site de Kergroas à Paule est localisé à une centaine de mètres au sud-ouest de la forteresse aristocratique de l'âge du Fer fouillée de 1988 à 2001. A l'issue des recherches effectuées en 2002 et 2003, deux ensembles principaux de vestiges ont été identifiés :

- d'une part, un tumulus de l'âge du Bronze recelant un ensemble de sépultures,
- d'autre part, un sanctuaire d'époque romaine englobant ce tumulus et bordé au nord et au sud par deux voies antiques.

Le tumulus, d'une trentaine de mètres de diamètre, recelait une tombe centrale creusée dans la masse du tertre. Les traces organiques observées permettent de restituer un cercueil probablement monoxyle, long de 3,40 m et large de 1,20 m, surmonté d'un couvercle également en bois. Cette tombe était entourée de sépultures adventives comprenant un cercueil en planches et quatre coffres édifiés à l'aide de dalles de schiste.

L'étanchéité des coffres en pierres a parfois permis la conservation partielle des ossements des défunts dans ces terres acides. L'étude anthropologique effectuée par Isabelle Le Goff permet de déterminer la présence d'une femme adulte, de deux adolescents et d'un enfant plus jeune. Une datation C14 effectuée sur les ossements d'une des sépultures donne comme résultat 3115 +/- 40 BP soit, à 95,45%, 1500-1260 BC en datation calibrée. Cette personne a donc été inhumée dans le tertre dans la 2ème moitié du Bronze moyen ou au tout début du Bronze final.

Les témoins d'une occupation de ce secteur, localisé à proximité immédiate de la forteresse, au cours du second âge du Fer se limitent aux vestiges d'une voie empierrée qui, construite au 3ème siècle avant J.-C., évitait le tumulus par le sud.

Durant les deux décennies précédant notre ère, l'habitat aristocratique est abandonné. Un vaste sanctuaire est alors édifié. L'espace consacré, un enclos quadrangulaire délimité par un fossé bordé d'une palissade, englobe ce tumulus ainsi que, très vraisemblablement, un autre tertre localisé à une cinquantaine de mètres à l'ouest. La construction de cet enclos impose une déviation vers le sud de la voie majeure qui longeait jusqu'alors le tumulus.

Ce premier sanctuaire s'organise autour d'une fosse qui, creusée dans le flanc est du tumulus, constitue alors l'élément central du rituel. Cette excavation était environnée d'une cinquantaine de monnaies plantées dans le tertre, dont les plus anciennes sont un quart de statère osisme en électrum et des as "à la proue" frappés à Rome durant les 2ème et 1er siècles avant J.-C.. Un remaniement important de ce sanctuaire se produit vers le milieu du 1er siècle après J.-C., avec la construction d'un muret de clôture et de deux petits bâtiments de plan carré. L'un d'entre eux, localisé à une dizaine de mètres au nord-est du tumulus, a livré les ultimes vestiges d'offrandes (monnaies, figurines en terre blanche) permettant de l'interpréter comme un temple.

Ce sanctuaire est interprété comme un espace consacré aux mânes des ancêtres de la puissante famille aristocratique qui a résidé, des siècles durant, dans la forteresse toute proche. Cet espace a été soigneusement démonté vers la fin du 3ème siècle après J.-C..

<-- illustration

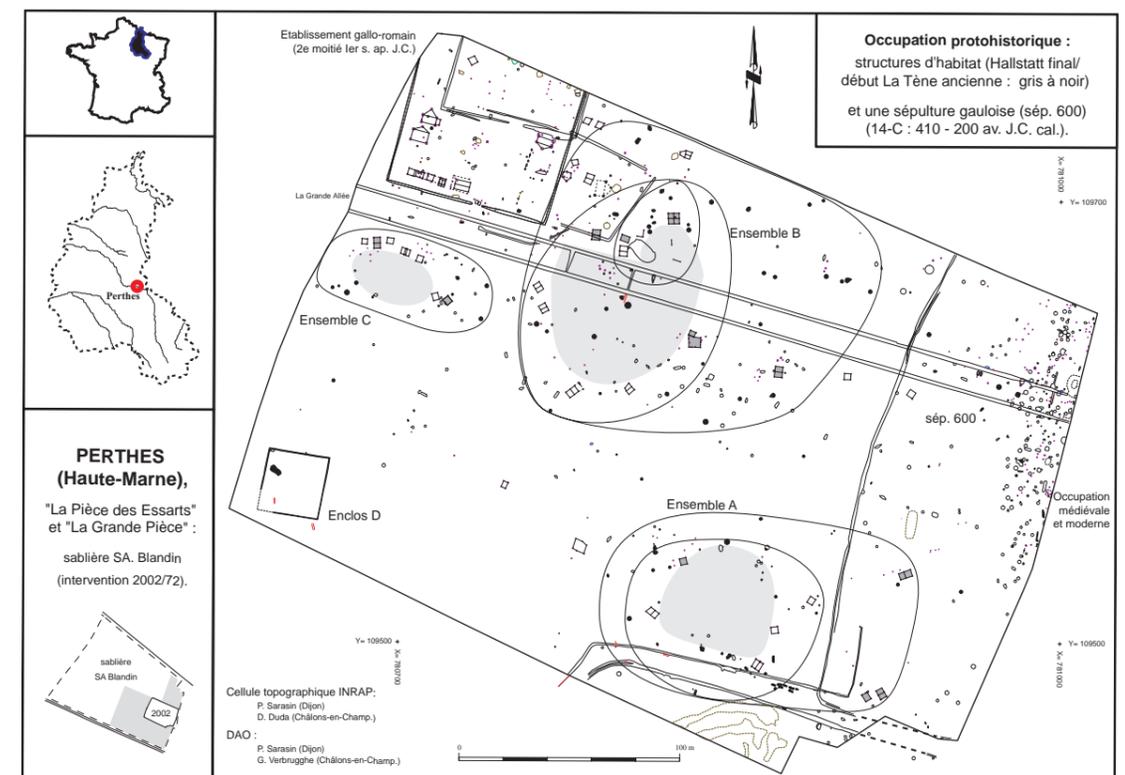
**NOUVELLES “ UNITÉS D’EXPLOITATION ” AGRICOLES DE LA TRANSITION  
DU PREMIER AU SECOND ÂGE DU FER SUR LE TERROIR  
DE LONGCHAMP (PERTHES, HAUTE-MARNE)**

**GEERT VERBRUGGHE**

Le suivi archéologique de la sablière SA Blandin – de manière régulière sur une trentaine d’hectares depuis 1997 – révèle la dynamique de l’occupation humaine sur le terroir du village médiéval de Longchamp (comm. de Perthes, Haute-Marne). Plusieurs phases d’occupation y ont ainsi été mises au jour : un hameau néolithique ; des installations à la transition des deux phases de l’âge du Fer ; des sépultures et un enclos gaulois ; au moins deux établissements gallo-romains ; et une occupation à partir du bas Moyen Âge aux abords ouest d’une maison forte. Ces occupations sont implantées dans un secteur particulier de la Champagne, le Perthois, où les alluvions anciennes de la Marne s’étendent sur un vaste espace, d’ailleurs densément occupé, comme en témoignent les nombreuses découvertes (par ex. : Perthes, Orconte, Norrois,...).

Pour la période de l’âge du Fer, la fouille préventive de 2002 souligne, une nouvelle fois, l’importance de l’occupation à la transition entre le premier et le second âge du Fer, comprenant un enclos quadrangulaire (800 m<sup>2</sup>) et des structures d’habitat. Signalons également la découverte d’une sépulture complètement isolée, que seul le recours à la méthode radiocarbone a permis d’attribuer à la période gauloise (410 – 200 av. J.C. cal.).

La répartition spatiale des structures d’habitat a permis de distinguer trois “ unités rurales ”.



La première (*ensemble A*) s'avère particulièrement lisible, notamment en raison de la faible densité des autres phases d'occupation dans cette partie du site. Au moins cinq bâtiments et une quinzaine de structures sont implantés autour d'un espace " vierge " (env. 1500 m<sup>2</sup>). Au sud de celui-ci, la présence d'un four (à production cérique ?) et d'un " grill ", mais également " l'abondance " du mobilier céramique suggèrent une activité domestique à proximité du bâtiment 1 (surface : 16 m<sup>2</sup>). Par contre, au nord, l'association de fragments de meules, de structures d'ensilage et de bâtiments " modestes " (greniers ?) suggère une activité plutôt liée à la production agricole.

Une deuxième unité (*l'ensemble C*) occupe une surface moins importante à l'ouest de fouille. Elle s'organise autour d'un espace central (env. 600 m<sup>2</sup>), délimité au sud par plusieurs fosses, et au nord par des bâtiments. Parmi ces derniers, au moins un recouplement et une juxtaposition ( ?) illustrent vraisemblablement la permanence sur place d'une activité dont ils sont les seuls témoins archéologiques. La troisième unité (*l'ensemble B*) se distingue non seulement par son bâtiment à neuf poteaux, le plus grand fouillé en 2002 (25 m<sup>2</sup>), mais également par la " richesse " des structures d'ensilage qui lui sont associées. Ces dernières ont servi de dépotoir comme en témoigne leur remplissage charbonneux qui livre, non seulement du mobilier céramique, mais également des restes végétaux carbonisés (détermination : V. Matterné, INRAP). Au sud de ce bâtiment, deux espaces " vierges " se distinguent : un premier délimité à l'ouest par plusieurs greniers (bât. 40, 41 et 43), puis un deuxième, plus vaste (2000 m<sup>2</sup>), ceinturé de plusieurs constructions sur poteaux (bât. 12 à 17).

Le mobilier céramique (M. Friboulet, INRAP) permet de proposer une datation générale vers la fin du premier âge du Fer (Hallstatt final Ib : ensemble C) et le début du second (La Tène ancienne Ia : ensemble B et les silos 650 & 668 à l'est).

Ces installations rurales fournissent quelques rares indices d'une activité domestique (four et grill), mais surtout de leur production agricole. Dans ce contexte, il convient de souligner le nombre important de structures d'ensilage et de bâtiments de type grenier, mais également le potentiel d'une étude carpologique d'après les premiers tests (détermination : V. Matterné, CRAVO). Rappelons que cette exploitation a déjà livré plusieurs ensembles contemporains dès 1991, et continue à en livrer de nouveaux indices (diagnostic, 2003). Si ces découvertes confirment la densité de l'occupation humaine du Perthois à cette période charnière, elles soulèvent des interrogations sur le statut et sur les liens socio-économiques entre ces différentes unités. En outre, leur étude pourra s'intégrer dans une approche diachronique du terroir de Longchamp dont une large part est menacé sur plus ou moins long terme par les exploitations en cours ou à venir (env. 100 ha ?).

Sur un plan méthodologique, il convient de souligner que lors du diagnostic (Archard-Corompt, 2001), une seule structure (st. 100) a été attribuée à l'âge du Fer, et ceci malgré un taux de sondage relativement élevé (env. 11 %). Avant le décapage, cette structure est d'ailleurs le seul témoin de l'unité " A ", un exemple d'un type d'habitat très ouvert qui occupe une surface totale d'environ 1,5 ha ! Par contre, pour les deux autres " unités ", l'absence d'éléments chronologiques est compensée par la densité générale des structures, notamment en raison du chevauchement avec une occupation gallo-romaine. Il semble qu'on puisse conclure que c'est surtout la prescription d'un décapage très extensif (env. 8 ha) qui a permis de comprendre l'organisation de l'occupation protohistorique, dont les structures excellent par leur dispersion et par leur modestie

**CONTRIBUTION À LA CONNAISSANCE  
DES ÉTABLISSEMENTS RURAUX LATÉNIENS :  
IMPLANTATION ET ORGANISATION DES INSTALLATIONS AGRICOLES  
DU NORD-PAS-DE-CALAIS  
(VE-IER S. AV. J.-C.)**

**DIMITRI MATHIOT<sup>1</sup>**

Il s'agit ici de la présentation de la synthèse d'un mémoire de maîtrise<sup>2</sup> réalisé au cours de l'année 2002/2003 à l'Université Charles-de-Gaulle-Lille 3 et soutenu le 26/06/2003 devant A. Muller, professeur d'archéologie grecque, Lille 3, A. Lehoërff, maître de conférence d'archéologie protohistorique à Lille 3 et G. Leman-Deliverie, Chargée de recherches CNRS. Ce travail a consisté en l'étude de l'organisation spatiale des habitats ruraux à vocation agricole laténiens dans le Nord-Pas-de-Calais. L'étude s'est basée sur un corpus de 48 sites, représentant 64 occupations, datés de La Tène I aux débuts de la romanisation. Ce corpus s'est limité aux seuls sites on avait pu attester la vocation agricole et dont la fouille a été suffisante pour en tirer des informations concernant leur organisation.

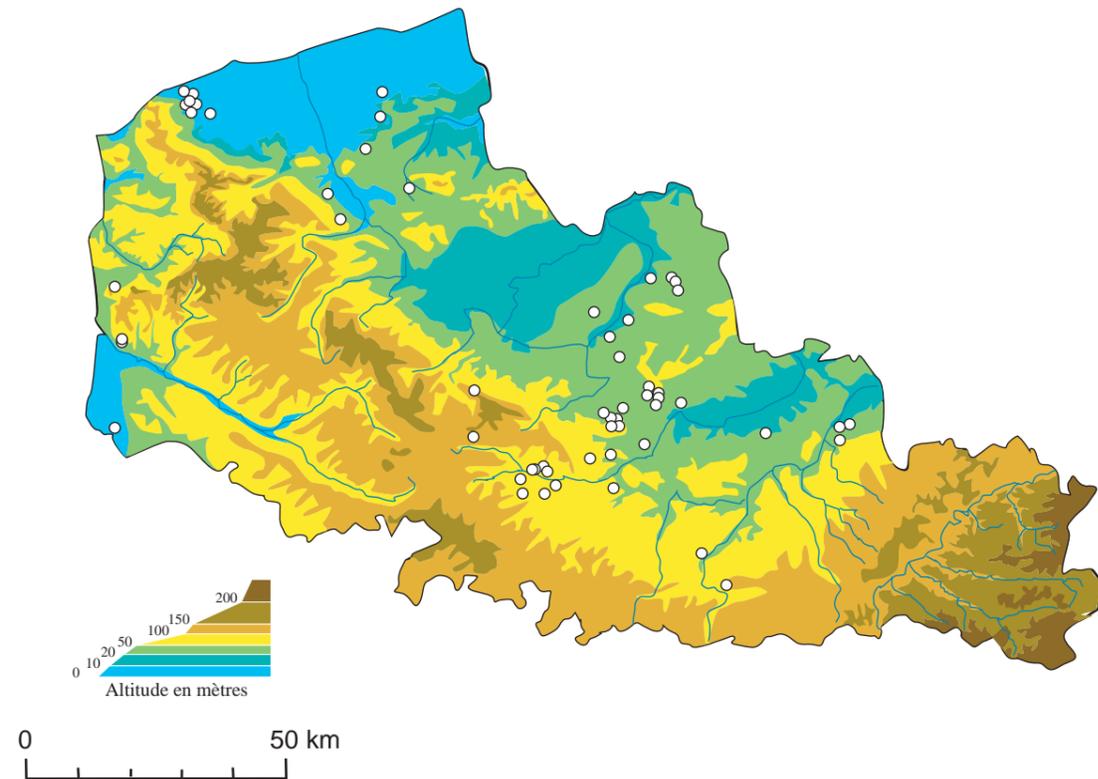
L'objectif de ce travail était triple. Il s'agissait premièrement de combler un vide cartographique dans l'inventaire des établissements ruraux laténiens. Le second, de proposer une synthèse régionale, comme il commence à s'en faire un peu partout dans l'Hexagone. Les problématiques concernant la région Nord-Pas-de-Calais était de voir le lien qu'il pouvait y avoir entre cette région et les régions limitrophes, comme la Picardie, la Belgique, ou encore le Sud-Est de l'Angleterre. Enfin, la fourchette chronologique choisie permettait non seulement de proposer une étude pour les périodes anciennes de La Tène, mais également de voir l'évolution de l'organisation et de la structuration des établissements ruraux au cours du second âge du fer et les impacts de la romanisation.

**Concernant l'implantation des établissements.**

Au cours de cette étude, il a pu être mis en évidence que les critères naturels rentraient en ligne de compte dans l'implantation des établissements agricoles. En effet, les avantages et les défauts des critères topographiques ou encore géologiques ont eu une influence non seulement sur le choix d'implantation sur un site mais aussi sur les orientations agricoles qui en résulteraient : élevage, agriculture, ...

En outre, on peut également constater qu'une grande partie des établissements ont été implantés à proximité immédiate de cercles funéraires de l'âge du bronze. Certains pourront peut-être penser que, en raison de la densité de l'occupation laténienne, il est normal que certains soient ainsi dans des contextes où ont été retrouvés des traces d'autres périodes chrono-culturelles. Cependant, au vu de la récurrence de ce phénomène, j'ai été amené à penser que ces cercles funéraires ont, pour certains établissements, joué un rôle déterminant dans le choix d'une implantation humaine. Le premier de ces choix, qui peut être illustré par le site de Conchil-le-temple " La Frénésie ", est purement topographique. Dans une région de plaine, de plus pouvant être victime d'inondations marines chroniques, la présence d'un tertre qui domine plus ou moins la plaine est un lieu propice pour implanter un établissement isolé en toute sécurité. Le tertre jouerait alors le même rôle que les *terp* édifiés actuellement sur le littoral des Pays-Bas.

Mais la présence d'un monument funéraire encore visible dans le paysage a très bien pu inciter la population gauloise à s'implanter sur ce site avec une toute autre volonté. On constate ainsi certains phénomènes, le plus explicite étant l'établissement occidental d'Arras " Les Bonnettes ". En effet, à Arras, une installation agricole implantée au cours du IV<sup>e</sup> siècle se trouve à proximité immédiate d'un cercle funéraire de l'âge du bronze. Or, il s'avère qu'une sépulture contemporaine de cette implantation, et considérée par les auteurs comme étant la tombe du fondateur de cet établissement, a été creusée dans le remplissage du fossé circulaire, comme pour montrer une volonté de se rattacher à celui-ci. Ce choix pourrait signifier une volonté de légitimer l'occupation de ce sol en se plaçant dans la continuité d'une occupation antérieure. Ce phénomène culturel a déjà été mis en évidence à Acy-Romance, où B. Lambot n'hésite pas à parler d'*heroôn*, par comparaisons aux cultes des héros fondateurs rattachés à la colonisation grecque dans le monde méditerranéen à l'époque archaïque.



Répartition des établissements ruraux agricoles du second âge du fer dans le Nord-Pas-de-Calais

### En ce qui concerne l'organisation spatiale des établissements :

On observe au cours du second âge du fer une certaine évolution dans l'organisation spatiale et dans la structuration des établissements. En effet, les établissements de La Tène I se traduisent surtout par la présence de fosses-silos contenant du torchis et de la céramique d'habitat témoignant de la présence d'habitations ou d'unités domestiques à proximité, ayant actuellement disparu. Cependant, il convient de signaler qu'il existe également des établissements présentant des traces de "structuration" plus évoluée. En effet, certains établissements de La Tène ancienne, comme celui de Maisnil-lès-Ruitz, présentent des traces de bâtiments sur poteaux plantés regroupés en connexion avec des fosses-silos, des traces d'un enclos fossoyé ayant été repérées à une distance avoisinant 50 à 70 m. Cependant, le cas le plus remarquable reste sans doute celui d'Auby "Les Prés Loribes". Sur ce site a été mis au jour un établissement daté du Hallsatt final aux débuts du III<sup>e</sup> siècle. Dans la dernière phase d'occupation, un enclos fossoyé de plan rectangulaire présente une entrée aménagée du même type que celui retrouvé à Herblay (Oise) ou encore à Persan (Val d'Oise) : deux fosses creusées de part et d'autre de l'interruption du fossé. Cependant, alors que les deux sites précédemment cités sont datés de La Tène D, à Auby, cet aménagement date de La Tène B2-C1.

À La Tène moyenne, la systématisation des enclos est de rigueur. Ceux-ci sont alors sub-circulaire ou pseudo-quadrangulaire. On va observer jusqu'à l'arrivée des Romains, une tendance ce que ces enclos soient de plus en plus rectangulaires. Ces enclos peuvent être de tous types. En effet, on trouve aussi bien des enclos fossoyés, majoritaires, mais aussi des palissades ou des fossés palissadés, ainsi que des enclos "naturels" matérialisés par des chablis.

À l'intérieur de ces enclos, l'organisation des structures peut être de deux types. En effet, on trouve majoritairement des établissements dont l'organisation est centrifuge, c'est à dire que les bâtiments sont rejetés le long de l'enclos. Ils laissent donc place à une cour centrale dans laquelle pouvaient prendre place les activités extérieures. Cependant, on trouve aussi des établissements dont l'organisation est centripète.

Dans ce cas, les bâtiments sont concentrés au centre de l'espace enclos, l'espace libre étant rejeté entre les structures et le tracé de l'enclos.

Enfin, il convient de signaler l'aspect de "fonctionnalisation" de l'espace. Non seulement l'espace n'est pas organisé de manière "anarchique", il présente en effet une organisation selon les différentes fonctions. Mais en plus, cette répartition selon les fonctions se pérennise dans le temps, l'organisation fonctionnelle restant identique en fonction des différentes phases d'occupation d'un même site.

En guise de conclusion, on peut mettre l'accent sur l'importance de l'activité archéologique dans le nord de la France activité qui permet donc la mise au jour d'une abondante documentation. Cette documentation, une fois étudiée, permet également de connaître une région importante dans l'histoire en raison de son rôle de carrefour culturel. Cette interaction culturelle se retrouve dans l'étude des établissements agricoles, pour lesquels on peut trouver des comparaisons avec les régions plus méridionales, mais aussi avec la Belgique actuelle et le Sud-Est de la Grande-Bretagne.

<sup>1</sup>DEA Sciences de l'Antiquité, UMR 8142, Halma, Université Ch.-de-Gaulle-Lille 3

<sup>2</sup> Organisation spatiale des établissements ruraux à vocation agricole du Ve s. av. n.è à la romanisation : l'exemple du Nord-Pas-de-Calais.

**UN DÉPÔT DE VASES AU FOND D'UN SILO  
DE LA FIN DU IV OU DÉBUT DU III<sup>e</sup> S. AV. J.-C.  
À LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR "ZAC A.10" (LOIR-ET-CHER).**

**SANDRINE RIQUIER (INRAP, ÉTUDE DU MOBILIER CÉRAMIQUE),  
ERIC FRÉNÉE (INRAP, RESPONSABLE D'OPÉRATION).**

Le site est localisé au nord-est de la ville de Blois, sur la commune de La Chaussée-Saint-Victor, à 2 km à l'est de la Loire, sur un plateau qui la domine de 111 m. Le substrat est composé de limon des plateaux, épais d'environ 0,30 m, reposant directement sur un banc de meulière qui masque les calcaires de Beauce. Cette opération fait suite à un diagnostic réalisé en prévision d'un aménagement de ZAC, à proximité d'un accès à l'autoroute A.10.

Environ 9500 m<sup>2</sup> ont été décapés, mettant au jour 60 faits, essentiellement composés de trous de poteau, de fossés et de cinq silos. L'examen du mobilier permet d'attribuer la plupart des structures à la seconde moitié du IV<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

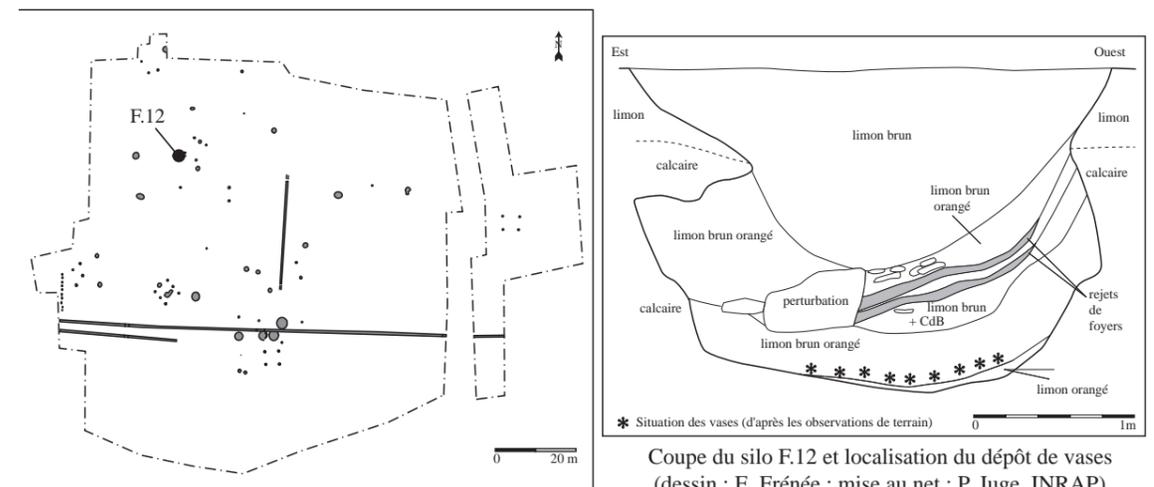
D'une manière générale, le site est très érodé, expliquant le nombre important de trous de poteau apparaissant plus ou moins isolés et la faible profondeur des fossés (moins de 0,10 m). Plusieurs bâtiments sont identifiés. Trois d'entre eux sont composés de quatre poteaux et un de 6 poteaux. Il pourrait s'agir de greniers.

Les silos, en forme de bouteille ou de tronc de cône, sont situés à proximité de ces constructions. Trois sont situés dans la partie sud du décapage et deux à environ 50 m au nord. Le premier niveau de leur comblement est composé de sédiments issus de l'érosion des parois, puis recouvert d'une ou plusieurs phases de remblaiement volontaire contenant du mobilier détritique, provenant probablement de l'habitat (céramiques, faunes, charbons de bois).

La majorité des silos ont une ouverture d'environ 2 m de diamètre, pour une profondeur conservée équivalente, à l'exception du silo F.12 d'un diamètre de 3m à la surface du décapage.

Il présente un comblement différent des autres. Le fond est tapissé d'une fine couche de limon orangé sub-horizontale, stérile. Sur cette couche ont été déposés 11 vases complets, écrasés sur eux-mêmes, qui ne semblent pas avoir été accompagné de faune. Ces vases ont ensuite été recouverts d'une épaisse couche de limon brun orangé (0,40 m d'épaisseur), qui pourrait correspondre à une destruction volontaire des parois supérieures du silo, puis de deux niveaux de vidanges de foyers, riches en charbon de bois et mobilier calciné (faunes et pierres). Le comblement terminal pourrait avoir été partiellement recréusé par la suite puis naturellement comblé (limon brun homogène mêlé à des tessons de petite dimension).

Découvert lors du diagnostic, ce silo a d'abord été identifié comme un possible puits (d'après le diamètre à l'ouverture). Lors de la fouille, les investigations menées à la pelle mécanique et l'importante profondeur de la structure (plus de 2 m) ont rendu difficile l'identification du dépôt avant sa destruction



Coupe du silo F.12 et localisation du dépôt de vases  
(dessin : E. Frénée ; mise au net : P. Juge, INRAP).

La Chaussée-Saint-Victor, "ZAC A.10" (Loir-et-Cher) : plan général du site et localisation du silo F.12 (DAO : P.-Y. Devillers, INRAP)

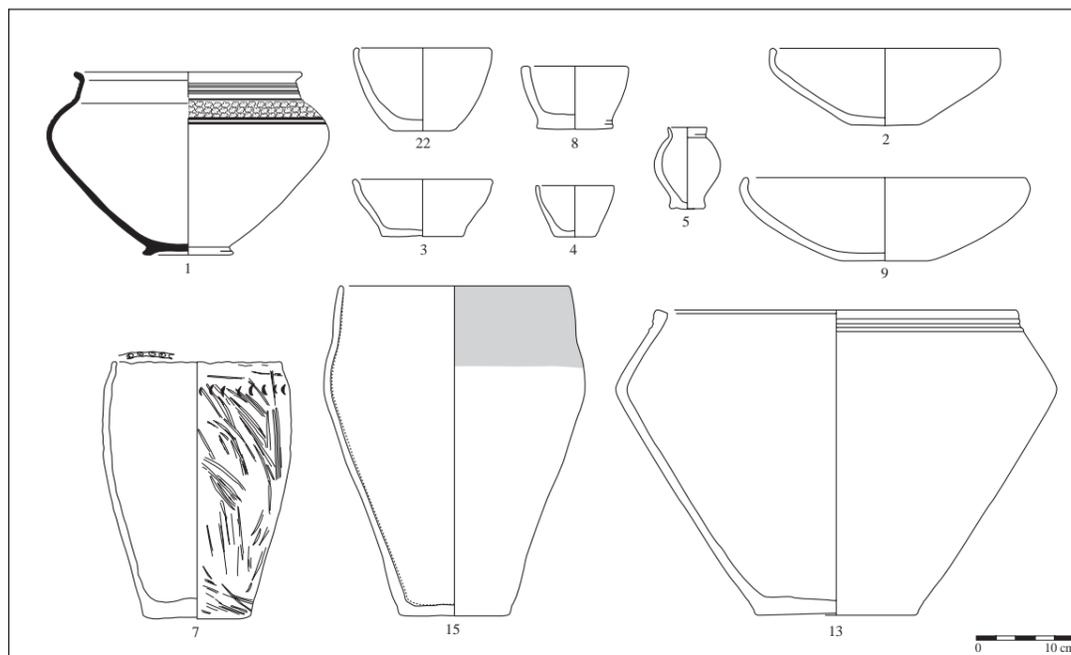
partielle. Les observations in situ restent donc très lacunaires. La moitié des vases ont été sortis à la pelle. Ecrasés sur eux-mêmes, ils ont cependant pu être isolés facilement.

Les cinq vases observés en place, dans le quart sud-ouest de la structure, attestent d'une organisation particulière et non d'un rejet "en vrac" de vases récemment brisés : ils étaient soigneusement disposés les uns à côté des autres en position fonctionnelle et reposaient tous sur le même niveau. Le vase n°1 semble avoir été déposé vers le centre de la structure, puis les écuelles n°2 et n°9 et au moins deux petits vases (n°5 et 8) étaient situés en périphérie, près de la paroi ouest de la structure.

Les formes recouvrent une certaine variété : il s'agit de 3 petits vases, 2 bols, 2 écuelles, 3 vases de plus gros modules de type stockage et d'un vase tourné, décoré au poinçon. Leurs volumes varient de 0,07 (n°4) à près de 23 litres (n°13). Ces vases portent des traces d'utilisation (usures des fonds essentiellement). Ils ne diffèrent pas des autres vases du site, sauf le vase décoré au poinçon, d'une exceptionnelle qualité d'exécution.

Deux vases de forme ouverte et basse, l'écuelle n°2 et le bol n°3, portent des traces d'utilisation en surface interne. Les traces sont grossièrement circulaires, d'environ 0,8 à 1,2 cm de diamètre. Elles apparaissent mates sur fond satiné, sur plusieurs niveaux, du fond à la base du col. Il pourrait s'agir de résidus de dépôts alimentaires (empilement de fruits ?).

La nature des structures du site et leur faible densité permet d'identifier une zone réservée au stockage, comme semble le confirmer les études carpologiques effectuées sur les silos, par Bénédicte Pradat (INRAP), qui identifie des "rejets de préparation agricole" (millet, blé, avoine et mauvaises herbes des cultures). La zone d'habitat proprement dite étant située en dehors de la zone décapée.



La Chaussée-Saint-Victor, "Zac. A.10" : céramiques en dépôt au fond du silo F.12 (dessins et mise au net : S. Riquier, INRAP).

On constate que ce dépôt intervient juste avant la destruction volontaire du silo F.12, le plus tardif du site, au moment de son abandon. Ce type d'offrande, par ailleurs rarement attesté en Gaule, semble pouvoir être mis en relation avec le stockage de denrées agricoles. Il semble qu'il s'agisse de gestes effectués dans le cadre d'un rite de clôture, accompagné d'offrandes alimentaires destinées à remercier des divinités chthoniennes de ce qu'elles ont apporté (CUNLIFFE 2001 : 211), comme de bonnes récoltes et / ou leur conservation.

## Bibliographie

CUNLIFFE (B.). – *Les Celtes*, ed. Errance, 2001.

*Ce site fait actuellement l'objet d'une étude plus complète qui sera publiée dans la Revue Archéologique du Centre de la France.*

## INTRODUCTION DU TOUR LENT DANS LES ATELIERS DE POTIER DU DERNIER QUART DU VI<sup>E</sup> ET DU V<sup>E</sup> SIÈCLE AVANT J.-C. À BOURGES (CHER).

LAURENCE AUGIER

### Introduction

Faisant suite à un travail universitaire concernant l'étude de la céramique du dernier quart du VI<sup>e</sup> et du Ve siècle à Bourges et dans ces environs, nous avons poursuivi nos recherches en nous intéressant plus particulièrement aux techniques de façonnage. Cette approche nous a conduit à lancer un programme d'expérimentation impliquant l'utilisation d'un dispositif rotatif. Nous nous proposons donc de présenter ici les premiers résultats marquants de ce travail.

### L'approche archéologique

Ce travail concerne des céramiques à paroi fine (épaisseur < à 5 mm), dont seulement 1 % présentent des stries ou des sillons concentriques témoignant de l'utilisation d'un dispositif rotatif. Ces traces sont le plus souvent irrégulières et peu profondes, ou au contraire très marquées. La forme de ces stigmates varie selon la technique de façonnage, le type de tour utilisé, ainsi que les outils employés par le potier ou la potière. La découverte d'un fragment de jatte présentant des ruptures de joint de colombin et des stries concentriques, nous donne un indice supplémentaire. En effet, il semble que nous ayons ici affaire à une technique mixte alliant l'utilisation de colombins sous forme de bandeaux et d'un tour lent. Suite à ces observations, nous avons isolé une série d'échantillons à partir desquels nous avons réalisé des lames minces que nous avons soumises pour analyse à M.-A. Courty et V. Roux. Ces dernières ont permis de confirmer notre hypothèse.

Jusqu'à ce jour, seule S. Hopert a supposé que ce type de production implique l'utilisation d'une telle méthode (Hopert 1996). Elle spécifie également dans son article que seule l'élaboration de lames minces permet de confirmer l'utilisation de cette technique mixte. Cette nouvelle approche des techniques de façonnage, ne nous permet plus d'utiliser pour ce type de production, le terme allemand de "drehscheibenkeramik". Il est en effet plutôt préférable d'employer ici l'expression de "céramique modelée façonnée au tour lent".

PHASES	JATTE	BOL	OUTIL
① Extraction de l'argile			
② Préparation de la pâte	L'argile est triée puis malaxée. Addition d'un dégraissant (sable fin de quartz).		Les mains.
③ Façonnage de la base	Réalisation d'une galette d'argile façonnée à partir d'une boule.	Réalisation d'une boule d'argile de 300 g, creusée aux doigts pour obtenir une base creuse et épaisse.	Les doigts et la paume de la main.
④ Modelage de l'Ebauche	Collage successif sur la base de 10 bandeaux d'argile de 3 cm de H.	Collage successif sur la base de 3 bandeaux d'argile de 3 cm de H.	Les doigts et Ebauche en bois ou en os.
⑤ Séchage de l'Ebauche	Pour raffermir la paroi.		
⑥ Tournassage de l'Ebauche	1. Affinement de la paroi et déformation de la panse pour obtenir le profil souhaité. 2. Façonnage de la lèvre.	1. Affinement de la paroi et déformation de la panse pour obtenir le profil souhaité. 2. Façonnage de la lèvre. 3. Réalisation des cannelures.	Ebauchoir et esteque en bois ou en os; tissu; doigts; tournette.
⑦ Séchage	Pour raffermir la paroi.		
⑧ Tournassage du pied	Façonnage du pied annulaire.		Ebauchoir en bois ou en os; tournette.
⑨ Séchage	Jusqu'à l'état de cuir.		
⑩ Polissage	Polissage des faces internes et externes.		Galets de taille variée.
⑪ Séchage	Séchage complet et définitif.		
⑫ Cuisson	Cuisson entre 500 et 800 C pendant 3 jours.		Four à sciure démontable.

Fig. 2: Chaîne opératoire illustrant l'introduction de la force centrifuge après la réalisation d'une ébauche réalisée préalablement au colombin.

Les céramiques qui appartiennent à ce groupe technologique concernent exclusivement la vaisselle de table. Les formes caractéristiques sont :

Les formes : les jattes profondes à bord infléchi ou à lèvre déversée ; les bols à lèvre déversée ; les pots à panse tonnelet ; les pots à col droit à lèvre déversée qui peuvent être interprétés comme des fragments de bouteille ; les fonds annulaires et les couvercles.

En ce qui concerne les décors : des cannelures horizontales ; des baguettes ou des moulures ; des motifs géométriques estampés (ocelles ; croix de Saint-André, ou motifs en forme d'“ S ”) des aplats de peinture rouge alternant parfois avec des cannelures ou des baguettes ou des motifs géométriques réalisés au lissirois.

### L'approche expérimentale

#### Le protocole d'expérimentation

Afin de compléter nos observations sur le matériel archéologique, il nous a paru intéressant de mettre en place un programme d'expérimentation. Ce travail a eu lieu durant l'été 2003. Les formes retenues pour l'expérimentation sont la jatte profonde à bord infléchi et le bol à lèvre déversée à fond annulaire dont la panse est ornée de cannelures horizontales.

Pour ce faire, nous avons choisi de travailler avec une argile locale non traitée industriellement. Nous avons aussi tenu à utiliser des outils proches de ceux des potiers de l'âge du Fer, comme des ébauchoirs en os ou en bois, des estèques en bois et en bambou, des éponges ou du tissu, une lanière en cuir, et des galets.

Enfin, notre protocole d'expérimentation ne concerne que les techniques de façonnage. En revanche, la cuisson des vases n'a fait l'objet d'aucune recherche poussée. Nous avons juste choisi un dispositif facile d'utilisation qui nous a permis d'enfumer les pièces, afin d'obtenir des surfaces noires dont l'aspect s'apparente à celui des vestiges archéologiques.

Notre travail a donc consisté à expérimenter deux techniques de façonnage faisant intervenir la force cinétique rotative à différents moments dans la chaîne opératoire. Ainsi, nous avons introduit dans un premier temps la force cinétique rotative après la pose de chaque colombin. Puis, nous avons opté pour l'utilisation de la tournette au moment de régulariser une ébauche préalablement façonnée au colombin.

Film (5 minutes)

### Conclusion

1. L'introduction de la force centrifuge après la pose de chaque colombin est peu adaptée aux contraintes techniques et de temps dont nous disposons.
2. Ce travail nous a permis de nous rendre compte que l'introduction du tour lent dans les ateliers de potier de la fin du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. à Bourges a contribué à renouveler le vaisselier et à changer l'organisation du travail. Désormais, un aide est indispensable pour actionner le plateau de la tournette.
3. Le respect des temps de séchage entraîne aussi la réalisation en série des récipients.
4. Ce travail demande l'intervention d'un artisan qui devait sûrement consacrer une bonne partie de son temps à cette activité.
5. Il est intéressant de noter que l'apparition du tour lent coïncide à Bourges avec l'aménagement d'une zone artisanale très étendue. Ce schéma n'est pas sans nous rappeler le processus d'urbanisation observé pendant la seconde moitié du III<sup>e</sup> millénaire en Mésopotamie, et en Asie Centrale, ainsi qu'au VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. sur le site de la Heuneburg en Allemagne. L'aménagement d'un centre urbain de cette taille, les besoins de la population locale et l'approvisionnement du réseau commercial, implique en effet une production de masse et une spécialisation du travail.

M.-A. Courty (CNRS – CRA, Laboratoire de science des sols et hydrologie, Institut National Agronomique, Grignon) et V. Roux (CNRS – Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie, Préhistoire et Technologie, Nanterre).

“ drehscheibenkeramik ” = “ céramique tournée cannelée ” (Lang, 1976).

## LES TOMBES À ARMES DE LA NÉCROPOLE DE GIUBIASCO (TESSIN, SUISSE)

LIONEL PERNET<sup>1</sup>

### Introduction

La publication des tombes à armes de la nécropole de Giubiasco s'inscrit dans un vaste projet du Musée national suisse et de l'Université de Zurich d'étude de la documentation de fouille et des objets issus de cette prestigieuse nécropole du sud des Alpes. Lancé fin 2002, le projet sera réalisé en trois ans. Les travaux de l'année 2003 se sont concentrés sur l'étude de la documentation de fouille (minutes de terrain, lettres, plans) et des inventaires et ont conduit à la publication du premier volume de la collection, sous la houlette de Luca Tori (Tori et al. 2004). Ce volume contient non seulement l'histoire des fouilles, mais aussi le catalogue des sépultures du cimetière avec pour chaque ensemble funéraire une note sur sa valeur scientifique. Ce travail était en effet indispensable, car aucun chercheur s'étant occupé de près ou de loin de ce site n'avait manqué de remarquer que de nombreuses tombes étaient mélangées et que préalablement à toute étude du mobilier, une reprise de la documentation de fouilles était nécessaire. La nécropole ayant été fouillée en plusieurs fois (1900-1901, 1905, 1958 et 1969) il a fallu mettre en évidence les problématiques propres à chacun de ces lots et chercher le plus d'informations permettant de vérifier les assemblages de mobilier. C'est chose faite avec le catalogue de ce premier volume qui indique pour les 565 ensembles du cimetière leur degré de fiabilité (ensemble identique à celui retrouvé en fouille, ensemble présentant des différences mais pouvant être corrigé ou ensemble non fiable). Ce travail sur les archives a aussi permis de contrôler toute la planimétrie du site et d'en proposer un plan sûr. Le catalogue des 2'250 objets de la nécropole conservés au Musée national suisse sera publié en deux volumes entre 2004 et 2005. Ces objets sont datés entre le premier âge du Fer et le II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Parmi les ensembles conservés au Musée, plus de 70 contiennent des armes.

### Données générales sur les tombes à armes

Les ensembles funéraires contenant des armes (épées, lances, boucliers, casques, haches et couteaux) sont généralement aussi constitués de céramique, de parure (fibules et bagues) et de vaisselle de bronze. Les monnaies sont très rares et les ossements de ces inhumations ne sont pas conservés. Un des intérêts du site est la présence quasiment systématique de mobilier à la fois métallique et céramique pour une fourchette chronologique qui va, dans le cas des tombes à armes, de LT C2 à la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. De plus, le corpus d'armes est important : 25 épées (24 fourreaux), 67 fers de lance, 2 haches, 8 casques, 13 umbos de bouclier et de nombreux éléments de suspension (anneaux et agrafes). Il est intéressant de noter que parmi les épées, 7 sont des glaives tardo-républicains (fin II<sup>e</sup> s.-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) présentant des caractéristiques bien différentes des armes laténiennes (Pernet à paraître). Pour les ensembles les mieux fouillés (env. 40) nous disposons de croquis avec l'emplacement des objets dans la tombe (fig. 1), tandis que la fiabilité des ensembles funéraires conservés est contrôlée dans le volume sur l'histoire des fouilles (Tori et al. 2004). Cela n'exclut pas que des ensembles sûrs présentent du mobilier de plusieurs phases chronologiques.

### Exemples d'ensembles funéraires et problèmes rencontrés

La tombe 177 illustre parfaitement les problèmes que posent les ensembles fiables avec plus d'une phase chronologique représentée. Si tous les objets conservés aujourd'hui ont bien été trouvés dans la même fosse, la jatte, les deux fibules et les anneaux creux sont à rattacher à LT B2, alors que l'épée dans son fourreau en bronze et fer appartient à l'horizon LT C2 (fig. 1). Dans la mesure où il ne s'agit pas d'un mélange, il faut chercher d'autres explications à ce décalage de près d'un siècle : il pourrait par exemple y avoir deux individus inhumés dans la même tombe ou, autre possibilité, la tombe a été ouverte afin que soit déposée l'épée suivant un rite qui nous échappe.

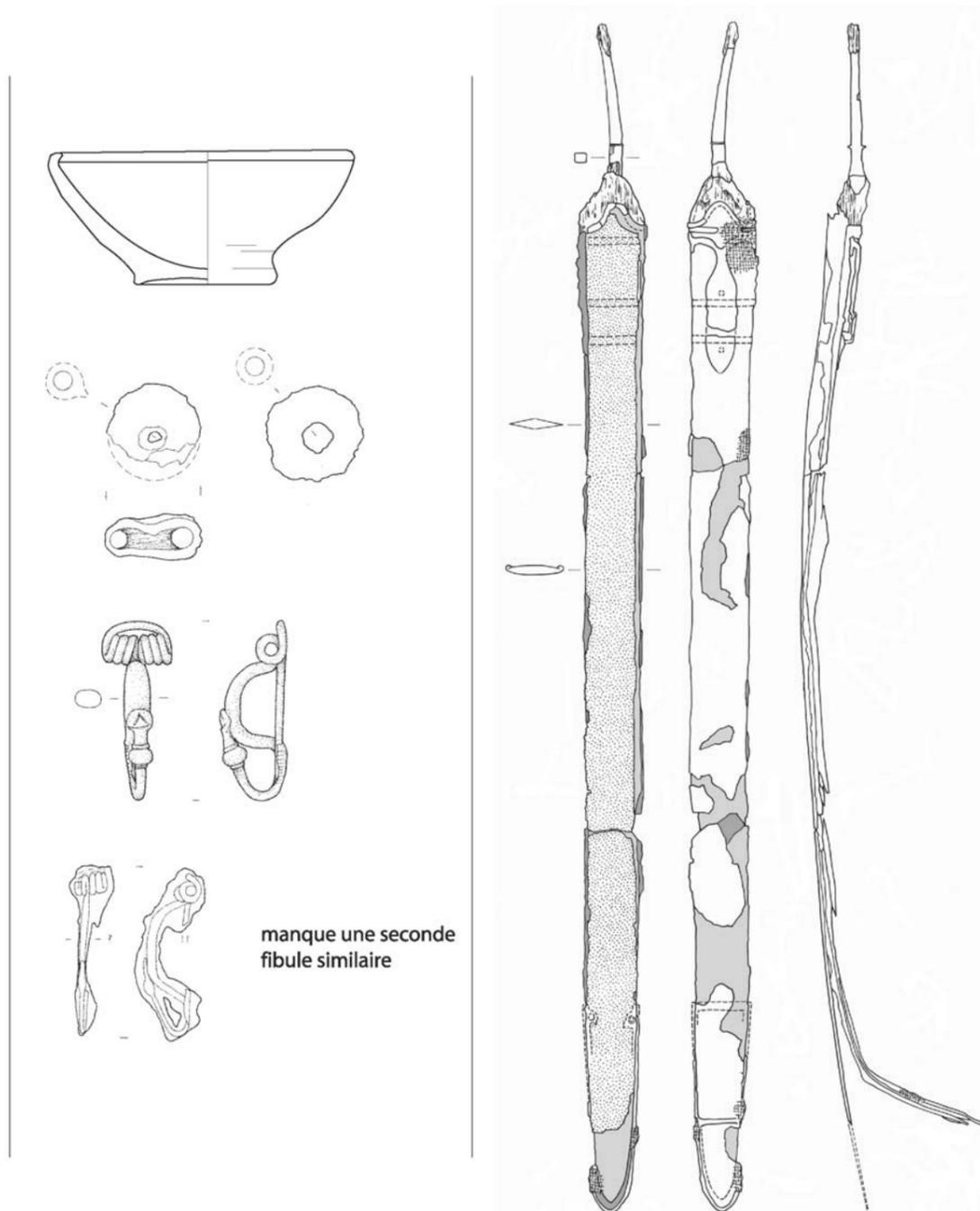


Fig. 1. Giubiasco (Tessin, Suisse), tombe 177. A gauche : croquis de la tombe réalisé par F. Corradi lors de la fouille en 1901. Au centre : mobilier de la tombe attribuable à la période LT B2. A droite : épée dans son fourreau (bronze et fer) LT C2 (Musée national suisse ; dessins B. Gubler, I. Frei et L. Pernet ; sans échelle).

Autre ensemble intéressant, la tombe 425, qui contient du mobilier LT C2-D1 à l'exception d'un casque en fer " appenin " de la fin du IV<sup>e</sup>-début III<sup>e</sup> s. av. J.-C., soit de deux siècles plus ancien que le reste de la tombe : s'agit-il d'une " antiquité ", d'une pièce de collection ou d'une prise de guerre ? Autant de possibilités pour un ensemble de ce type.

De nombreux autres ensembles funéraires ne posent pas ces problèmes ; les tombes à épées datent toutes de la période LT C2-époque augustéenne, avec dans les plus récentes les glaives dont il a été question plus haut.

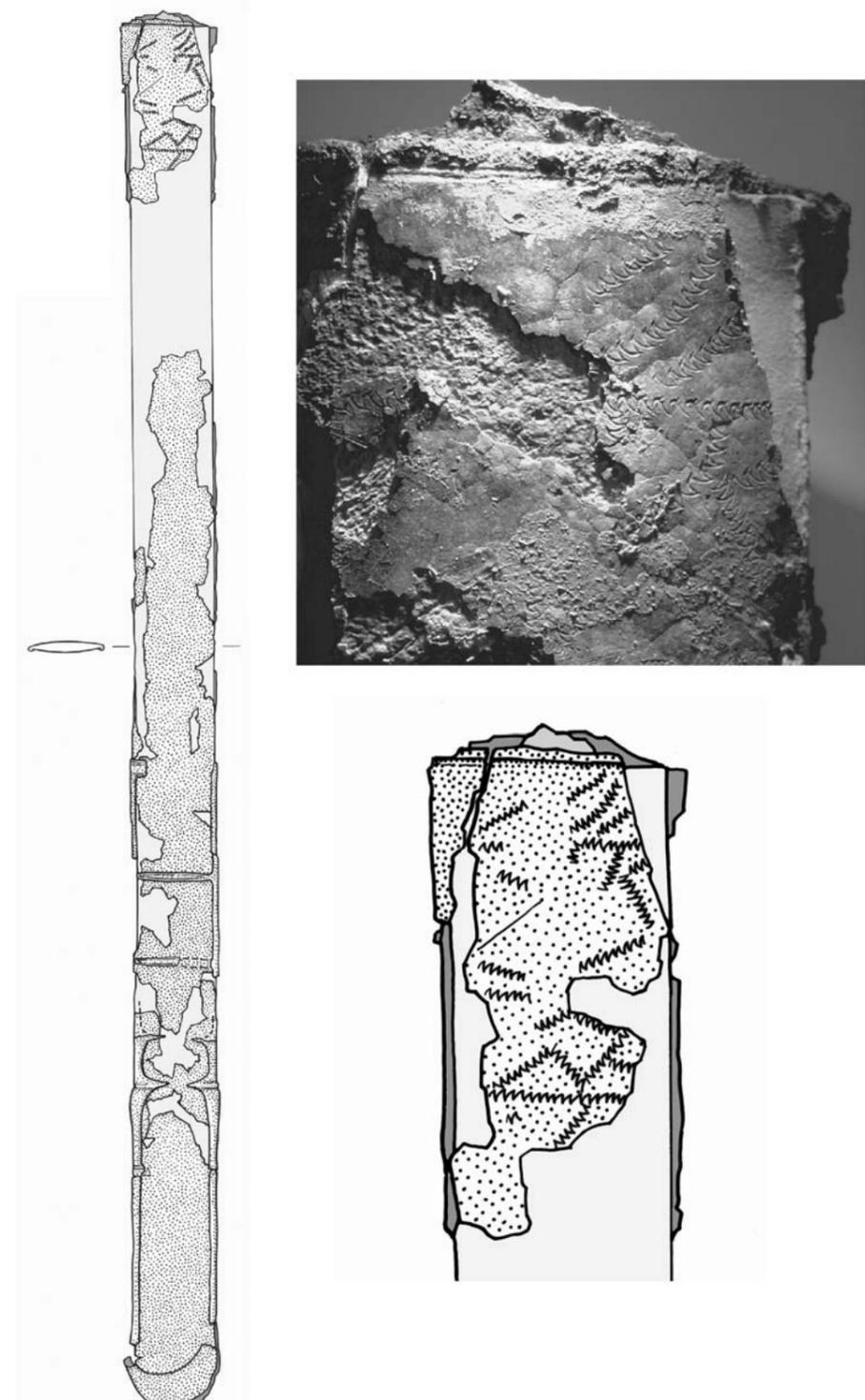


Fig. 2. Giubiasco (Tessin, Suisse), tombe 96. Fourreau de type Ludwigshaffen, vue avers. Décor au burin balancé sur la plaque avers. A droite, vue de détail. (Musée national suisse ; dessin B. Gubler, photo L. Pernet ; sans échelle).

## Quelques objets remarquables

Au sein des ensembles funéraires, quelques objets se distinguent ; c'est le cas par exemple du fourreau type Ludwigshaffen de la tombe 96. Son remontage après la fouille au début du XXe siècle présente

quelques problèmes, mais le plus étonnant concerne la découverte de décors au burin balancé sur la plaque avers (fig. 2). Ce type de décor, généralement présent sur des objets de La Tène ancienne est ici clairement visible sur un objet daté de LT D1.

Sur le casque de la tombe 71, des traces de tissu suggèrent que l'objet a été emballé au moment du dépôt dans la tombe. D'autres objets présentent des traces de tissu (vaisselle métallique, épées, etc.) et la même conclusion semble s'imposer pour ceux-ci.

Dans la tombe 330, un objet hors du commun a subi une série d'analyses (Deschler-Erb et al. à paraître). Restauré en casque au début du XXe siècle, il semble plutôt que l'objet ait en fait été un seau celtique (Pernet 2002). Il possède en effet des cerclages de bronze avec un décor au repoussé d'esses, semblable à celui du seau de la tombe B de Goeblingen-Nospelt.

## Conclusion

L'ensemble des objets issus de tombes à armes ainsi que tous les problèmes qu'ils posent seront traités in extenso dans le volume 2 de la publication de Giubiasco. A cela seront ajoutées des considérations sur la chronologie relative et absolue de ces tombes et à terme une mise en commun des résultats obtenus par les autres membres du groupe de recherche (L. Tori, E. Carlevaro, B. Schmid-Sikimic et P. Della Casa), notamment sur les tombes laténiennes féminines, permettra de préciser la chronologie de l'âge du Fer au Tessin et de poser des questions sur les sociétés qui l'occupent à cette période.

## Bibliographie

### Deschler-Erb et al. à paraître

Deschler-Erb, E., Lehmann, E. H., Pernet, L., Vontobel, P. Complementary Use of Neutrons and X-Ray for the Non-Destructive Investigation of Archaeological Objects from Swiss Collections, *Archaeometry*, à paraître.

### Pernet à paraître

Pernet, L. L'armement républicain des nécropoles de Giubiasco et d'Ornavasso. Des tombes d'auxiliaires dans les vallées alpines ? In : Poux, M., *Militaria césariens en contexte gaulois. Actes de la table ronde de Bibracte du 17 octobre 2002*, coll. Bibracte, à paraître.

### Pernet 2002

Pernet, L. Giubiasco (CH, Tessin), tombe 330 : casque ou seau ? *Bulletin Instrumentum* 15, pp. 19-20.

### Tori et al. 2004

Tori, L., Carlevaro, E., Della Casa, P., Pernet, L., Schmid-Sikimic, B., Vietti, G. *La necropoli di Giubiasco (TI) I – Storia degli scavi, Documentazione, Inventario critico*. Zurich: Chronos Verlag.

<sup>1</sup> Université de Lausanne – UMR 8546 CNRS-ENS

## SANCTUAIRE DE CORENT (PUY-DE-DÔME) BILAN DE TROIS ANNÉES DE FOUILLE

PAR MATTHIEU POUX

AVEC LA COLLABORATION DE MATTHIEU DEMIERRE, SYLVAIN FOUCRAS,  
MAGALI GARCIA, JULIE GASC, DORIAN PASQUIER, GUILLAUME VERRIER.

Les fouilles entamées en 2001 sur le sanctuaire de Corent (commune de Veyre-Monton, Puy-de-Dôme), découvert et sondé au début des années 1990 par V. Guichard et J. Collis, se sont poursuivies durant l'été 2002 et 2003. Elles peuvent se résumer en quelques chiffres : en trois ans, un peu moins de 1000 m<sup>2</sup> de vestiges archéologiques ont été fouillés manuellement jusqu'au terrain naturel, recouvrant l'essentiel des structures conservées dans l'enceinte du sanctuaire. Le mobilier recueilli représente plus de 175 000 artefacts, pour un poids supérieur à 6,5 tonnes : dont près de trois tonnes d'amphores républicaines, une demi-tonne d'ossements animaux, autant de céramiques, plus de 400 monnaies gauloises, environ 2000 petits objets en fer, en bronze, en verre, en os et en lignite. Soit une concentration moyenne de 1000 artefacts par m<sup>3</sup> de sédiment fouillé.

## Un plan original

Élargies au-delà de l'enclos cultuel fouillé en 2001 (Poux et al. 2002), les deux dernières campagnes ont montré qu'il s'inscrivait au sein d'un complexe plus vaste, délimité par un périmètre d'une cinquantaine de mètres de côté. Les vestiges mis au jour n'en restituent qu'une vision partielle, ceux situés dans la moitié sud-ouest de la parcelle, moins profonds, ayant presque entièrement disparu sous l'action des labours. Une série de sondages ouverts en 2003 valident définitivement le plan et l'organisation des structures mises au jour lors des fouilles précédentes.

Le sanctuaire laténien s'organise autour de deux enclos quadrangulaires de forme et de taille pratiquement identiques, inscrits au centre d'un grand périmètre palissadé de forme trapézoïdale, de 50 X 40 m de côté (fig. 1).

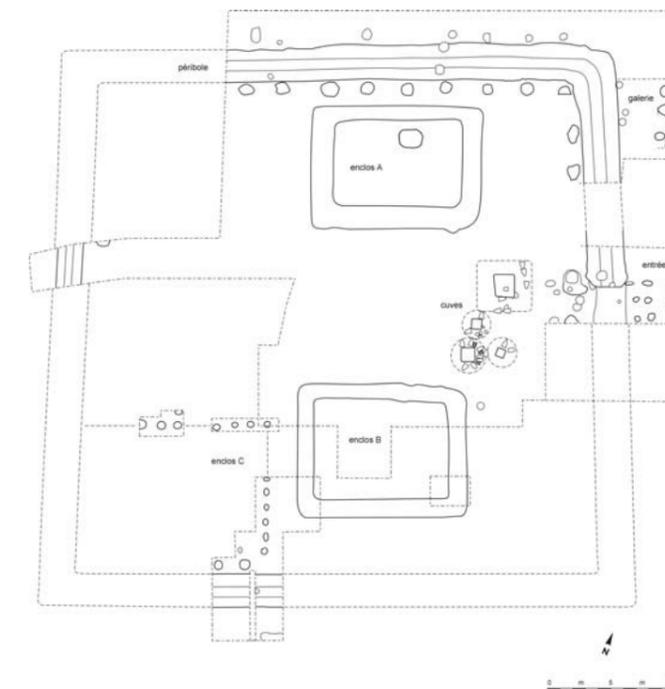


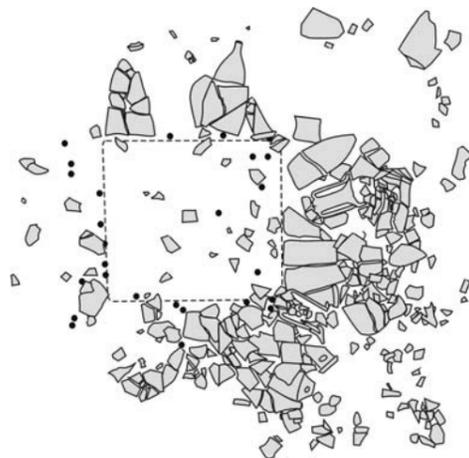
Fig. 1 – Sanctuaire de Corent : plan des aménagements laténiens (état 2003)

Deux bâtiments fouillés au centre du sanctuaire (enclos A et B), de forme et de plan pratiquement identiques, ont été reconnus comme les principaux foyers de l'activité culturelle. Ce plan géminé, connu principalement à l'époque romaine, témoigne vraisemblablement d'une activité rituelle scindée en deux pôles, plutôt que d'un culte dédié à deux divinités différentes.

Des bâtiments ne subsistent que le creusement des fossés et les calages en pierre marquant l'emplacement de cloisons, associés à des concentrations de clous de menuiserie témoignant de constructions en bois relativement élaborées. Leur description s'appuie sur la fouille du premier enclos (A), le second enclos (B) ayant été presque entièrement arasé par les labours. Ses fossés délimitent un espace carré en terre battue, d'environ 10 m de côté. L'absence d'éléments de couverture ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'un bâtiment couvert ou d'un simple enclos, de type autel à ciel ouvert ou nemeton. Dans l'axe de l'entrée ont été aménagés deux structures : la première consiste en une grande fosse vide de forme circulaire, profonde d'environ 1 m, comparable à " l'autel creux " des sanctuaires belges ; la seconde, en un gros bloc quadrangulaire en basalte (pierre d'autel ?), implanté dans une fosse et calé à l'aide de tessons de céramique (Poux et al. 2002).

De larges portions du sol de circulation laténien ont été mises en évidence entre les deux bâtiments, jonchées d'offrandes et ponctuées d'aménagements dédiés aux activités cérémonielles : aires de circulation empierrées ou pavées de tessons d'amphores, encadrant des structures en creux, vraisemblablement utilisées en guise d'autels. L'espace séparant les deux enclos comprenait, en particulier, quatre amas de tessons d'amphores organisés : des panses décollées et des cols de récipients, ont été disposés en couronne autour de petites cavités quadrangulaires, profondes d'à peine 40 cm. Ces cavités revêtues, à l'origine, d'un cuvelage en bois dont témoignent les clous en fer relevés à leur périphérie (fig. 2), étaient vraisemblablement destinées à accueillir une partie du vin importé sur le sanctuaire, à l'instar des " puits à libations " aménagés sur d'autres lieux de culte contemporains – en particulier, dans le Sud-Ouest de la Gaule et sur le site voisin de Clermont-Ferrand " Le Brézet ".

Dans l'angle sud-ouest du sanctuaire ont été recoupés deux alignements perpendiculaires formés de petits trous de poteaux espacés d'un mètre, délimitant un espace d'au moins 15 m de côté. L'absence de lignes de poteaux intermédiaires plaide pour un enclos à ciel ouvert, délimité par une barrière ou une palissade de faible hauteur. La fonction de cet aménagement, comparable à celui mis en évidence dans l'angle nord-est de l'enceinte de Gournay-sur-Aronde, reste à établir (enclos à bétail ou bois sacré, de type nemeton ?).



Corent 2002 : amas de panses et de cols d'amphores Dressel 1 disposés en cercle autour de fosses revêtues d'un cuvelage en bois, signalé par le relevé des clous et agrafes en fer.

## De la palissade à la galerie couverte

Toutes ces structures s'inscrivent au centre d'une enceinte périphérique délimitée par un profond fossé, entaillé dans le substrat basaltique. Confirmé par les photos aériennes et plusieurs sondages, son tracé préfigure celui du futur péribole gallo-romain, qui a lui-même fixé les limites de la parcelle actuelle. Ce fossé à profil en " V ", profond de 1 m 50 et large d'environ 3 m 50 à l'ouverture, est pourvu à sa base d'une rigole de section quadrangulaire, qui a conservé par endroits la trace de négatifs de poteaux de bois. Ils témoignent d'une palissade en bois implantée dès l'origine au fond du fossé, maintenue par une épaisse couche de remblai formée par les terres d'excavation. La mise en évidence d'une bande de dépôts longeant la face extérieure de la palissade montre qu'il a fonctionné en tant que fossé ouvert, pendant un laps de temps qui reste à déterminer.

Ce premier dispositif est remplacé, dans le courant du Ier s. av. J.-C., par un aménagement monumental soutenu par des rangées de poteaux de bois creusés de part et d'autre du fossé. Espacés de 3,20 m (soit dix pieds attiques), ces poteaux supportaient une toiture destinée à protéger les dépôts du fossé, qui recelaient de nombreux éléments de charpente en fer (clous, agrafes et pentures). Les étroites similitudes qui unissent ces vestiges aux " fossés couverts " de l'oppidum de Villeneuve-Saint-Germain dans l'Aisne invitent à restituer une vaste galerie couverte, érigée à cheval sur le fossé. Aux poteaux implantés à l'intérieur correspond une série de poteaux disposés en quinconce, matérialisant une façade extérieure de type palissade ou cloison pleine. La portée importante du dispositif (6 m de large) plaide pour une toiture à deux pans. Deux lignes de poteaux intermédiaires, de plus petite taille, venaient renforcer la structure, qui ont également pu supporter des passerelles en bois ou un plancher continu facilitant la circulation sur le sol de la galerie.

Ce dernier était jonché d'un épandage très dense d'ossements, de céramiques, d'amphores et d'objets métalliques divers, accumulés au sommet du fossé : débris d'armement (épée, bouclier), de char (clavettes et appliques en fer, rivets en bronze émaillé) et d'ustensiles culinaires (chaudron, seau, gril, fourchettes), parures (fibules en bronze, torques en fer, bracelets et perles en verre, en ambre ou en lignite), monnaies, " jetons " retaillés dans des céramiques et tessons inscrits en caractères grecs ou latins.

À l'intérieur de la branche septentrionale de la galerie ont été reconnues quatre aires cloisonnées par des alignements de blocs de basalte, pavées de tessons d'amphores et jonchées d'ossements animaux, pourvues chacune d'une structure de combustion. La concentration, à leurs abords, de nombreux ustensiles de découpe et de cuisson en fer (tôles rivetées, poignées et crémaillère de chaudrons, fragment de gril, croc à viande et couteaux) plaide pour une batterie d'aménagements culinaires liés à la préparation des viandes consommées dans l'enceinte du sanctuaire.

Son entrée a été identifiée en 2003 : signalée par une interruption du fossé au centre de la branche orientale de l'enclos, elle est complétée, à l'extérieur, d'une structure quadrangulaire formée d'au moins trois alignements de poteaux de bois, dont le plan n'a été reconnu que partiellement. La fonction de cet aménagement sera précisée lors des campagnes ultérieures – passerelle facilitant le franchissement du fossé ou porte monumentale flanquée de poternes, comparable à celles signalant l'entrée des oppida et de certaines Viereckschanzen de Bavière ou à celle restituée, en dernier lieu, aux portes du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde.

## Des chevaux et des Hommes

Le sanctuaire de Corent se range, par ses dimensions importantes et son plan orthonormé, dans la catégorie des grands sanctuaires de Gaule septentrionale (Ribemont-sur-Ancre, Mirebeau, Titelberg...), dont il constitue l'exemple le plus méridional fouillé à ce jour. Le prolongement des vestiges à l'extérieur de la parcelle, confirmé cette année par les clichés aériens montre qu'il constitue le noyau d'un ensemble culturel qui s'étendait sur plusieurs hectares, à la mesure de rassemblements impliquant l'ensemble de la Cité arverne.

De nouveaux éléments découverts en 2003 confortent ce rapprochement : la branche septentrionale du fossé de péribole le sommet du fossé a livré une patte de cheval en connexion anatomique, qui s'ajoute à d'autres os d'équidés recueillis isolément dans les mêmes niveaux. L'absence de traces de découpe et la préservation des relations articulaires interdisent d'y voir un vestige de banquet. Il s'agit plus probablement d'une offrande sacrificielle, vouée à une décomposition à l'air libre. Ce niveau recelait également plusieurs fragments de calottes crâniennes humaines, d'autre part, qui viennent s'ajouter à ceux déjà mis au jour au nord du péribole (demi-facial de sexe féminin, associé à des pièces de boucliers en fer mutilées) et aux abords des cuves libatoires fouillées au centre du sanctuaire (Poux 2003a). Fait significatif, ces deux catégories de dépôt étaient associées à une petite série de fragments d'épées et de fourreaux d'épée, concentrés dans le même secteur.

### Atelier monétaire

En dépit d'un faciès relativement atypique, dominé à plus de 90 % par les reliefs culinaires, le sanctuaire de Corent livre d'autres catégories d'offrandes, plus conformes à celui mis en évidence sur les sanctuaires de cette période : fibules (plus de 150 à ce jour), parures en verre (plus de 100 perles et bracelets), anneaux en bronze ou en os (plus de 200), instrumentum, et surtout, monnaies (plus de 500 pièces à ce jour, qui s'ajoutent aux 2000 anciennement recueillies sur l'ensemble du plateau).

Un atelier de fabrication de monnaies en bronze et en argent, dont l'existence est pressentie depuis longtemps dans le périmètre du sanctuaire, a pu être localisé plus précisément en 2003. Les niveaux fouillés dans la branche orientale du péribole, en particulier ceux situés aux abords de l'entrée, ont livré plusieurs monnaies inachevées (flans non frappés, jets de coulée, frappes excentrées, découpes malhabiles), associées à d'autres indices témoignant d'une activité de frappe monétaire exercée à proximité immédiate (fig. 3) : fléau et deux plateaux en bronze d'une balance de précision, petits outils de métallurgiste (petit burin ou ciseau, lime), pastilles en plomb (poids ou matière première pour la fusion des alliages), fond de creuset en électrum (alliage composé à 67,3 % d'argent, à 20,8 % d'or et à 10,9 % de cuivre, comparable à celui des dernières monnaies arvernes en argent), ainsi qu'un et probable coin monétaire en fer (en attente de restauration), identique aux deux exemplaires anciennement découverts sur la parcelle contiguë au sanctuaire (Poux 2003b).

### Festins arvernes

Les trois campagnes écoulées confirment l'apport majeur du site de Corent à l'étude des rites de festin en Gaule chevelue. L'analyse en continu de la faune et des céramiques permet d'appréhender avec davantage de précision la chaîne opératoire présidant au choix, à la préparation, à la consommation des animaux et des boissons consommés dans l'enceinte du sanctuaire.

Les fouilles menées de 2001 à 2003 ont permis de recueillir plus de 85 000 ossements animaux. Leur principale spécificité réside dans la forte prédominance des ovicaprinés (60 à 90 % du nombre de restes, selon les contextes), viande de moindre qualité qui traduit sans doute moins une préférence alimentaire qu'une norme culturelle. Leur étude en cours (effectuée par S. Foucras, Université Lyon II) souligne la présence d'autres espèces comme le porc, le bœuf, le chien, les volailles, le poisson et peut-être même, le cheval – traces de découpe relevées sur un fragment de tibia.

Elle révèle, par ailleurs, que ce mobilier est loin de se répartir de manière homogène sur l'ensemble du site. Les fossés des deux bâtiments principaux (enclos A et B) livrent des restes peu conformes à une consommation carnée de qualité : accumulation de dépôts de crânes et de mâchoires de moutons, de chèvres ou de chiens, associés à d'autres rejets impropres à la consommation, comme les membres et les mandibules. La faune recueillie à l'emplacement du péribole correspond bien, en revanche, à un faciès de consommation : si les caprinés restent bien présents, la part du porc et du bœuf y est beaucoup plus importante, de même que celle du chien. La sélection des restes y apparaît fondée sur d'autres critères : cuisses, épaules, jambons et gigots, parties charnues comportant de nombreuses traces de coupes liées à la consommation de la viande. Il n'est pas possible, en l'état actuel des recherches, d'établir avec certitude si ces écarts doivent être interprétés en termes chronologiques et/ou fonctionnels. On peut néanmoins en déduire le schéma suivant : si l'abattage et la découpe des animaux avaient lieu dans les deux enclos inscrits au cœur de l'espace sacré, leur consommation s'effectuait plutôt en périphérie, sous la galerie ou à ses abords.

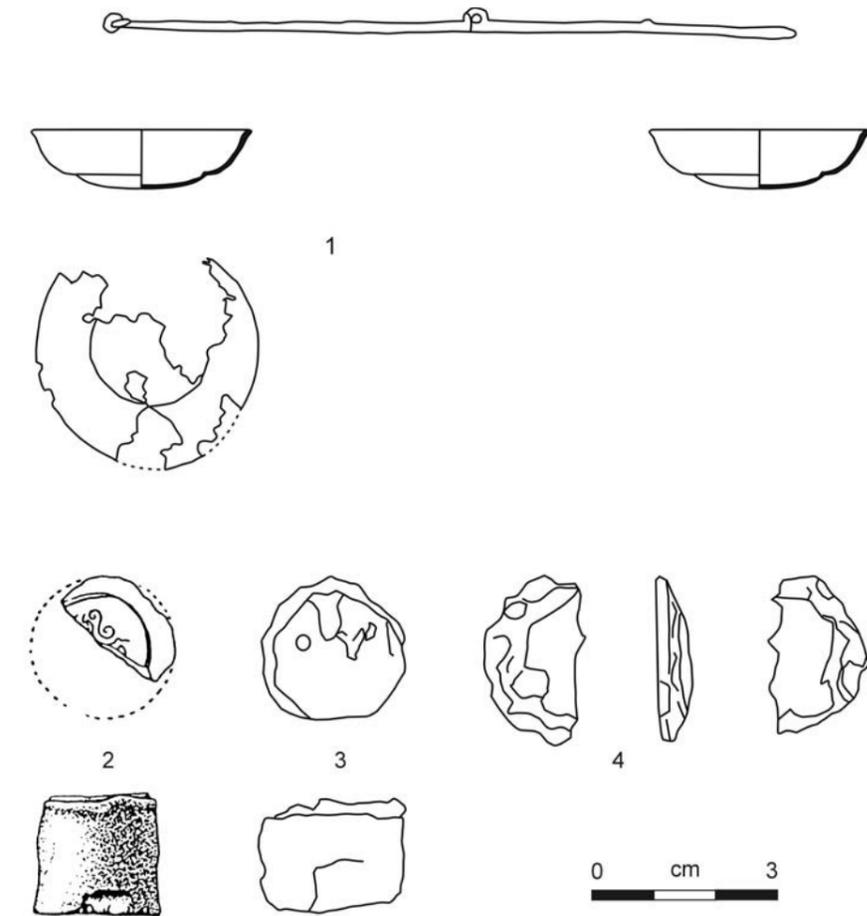


Fig 3 – Indices de production monétaire : 1 - balance de précision en bronze (fouille 2003) ; 2 - coin monétaire découvert en prospection (1987) ; 3 – coin (?) monétaire (fouille 2002) ; 4 – Fond de creuset en électrum (fouille 2002).

La très forte proportion de crânes et de mandibules déposés dans les deux enclos témoigne d'un tri minutieux des parties constitutives de l'animal, qui faisaient l'objet de dépôts dissociés. La plupart présentent des traces d'élargissement du trou occipital, qui visait peut-être à faciliter leur accrochage à la charpente et aux parois du bâtiment. On peut y voir, comme ailleurs, le résultat d'une forme de partage entre les divinités et les Hommes : aux premiers les bas-morceaux issus des opérations de boucherie, abandonnés sur place, accumulés ou enfouis au pied des parois, exposés en hauteur pour y être symboliquement " dévorés " par la terre et les éléments climatiques ; aux seconds les parties les plus charnues, consommées par les participants.

Le rôle central du vin dans ces pratiques s'illustre par le nombre considérable d'amphores et de céramiques à boire recueillies en trois années de fouille : plus de 30 000 tessons d'amphores, pour un nombre d'individus qui dépasse le millier d'unités, concentrés sur une surface inférieure à 2000 m<sup>2</sup>. Le sang des victimes animales et le vin importé d'Italie semblent jouer, à Corent, un rôle parallèle dans l'exercice du culte et sa représentation.

Cette complémentarité se traduit, physiquement, par des aires spécifiques dédiées à l'un et l'autre rituel. Si l'enclos A et les aménagements qui le bordaient au nord étaient principalement voués aux activités de boucherie, ce ne semble pas être le cas de l'espace situé face à l'enclos B, où les vestiges animaux sont beaucoup plus épars. Il se caractérise, en revanche, par d'importantes accumulations d'amphores entières et fragmentées, disposées autour d'au moins quatre cuves libatoires.

Dans cet espace a sans doute transité l'essentiel du vin importé sur le sanctuaire. Les consommations et les libations de vin s'y déroulaient selon un rituel de mieux en mieux établi : débouchées ou " sabrées " à coup de lame, les amphores étaient vraisemblablement vidées dans les cuves, utilisées à la fois pour le mélange cérémoniel du vin, pour sa distribution aux participants à la cérémonie et pour les libations aux divinités – via un orifice de plus petite taille, ménagé à leur fond. Préalablement soumises à un bris volontaire, les amphores vides suivaient un parcours similaire à celui des ossements, dispersées aux abords du péribole ou accumulées contre la façade des bâtiments, en guise de décoration... Ces découvertes tendent à réhabiliter le fameux texte de Poseidonios d'Apamée évoquant les frasques du chef gaulois Luern, en campagne électorale chez les Arvernes au second siècle avant notre ère (Athénée, *Deipnosophistes* IV 37, 1-19). Souvent taxé de légendaire, ou relatif à une époque plus ancienne (Hallstatt), ce témoignage trouve de nombreuses correspondances matérielles dans les fouilles de Corent : vaste enclos palissadé servant de cadre au festin, chaudrons et crocs à viande, poissons, amphores de vin, vases à boire, couteaux, épées, boucliers... Les amas d'amphores fouillés au centre du sanctuaire renvoient directement, quant à eux, à ces " cuves emplies de boissons de grand prix " qui garnissaient les grands enclos de Luern : le terme de *lênous* désignant sans équivoque des baquets en bois, aménagés à même le sol (Poux 2003a).

La véracité du récit transparait encore derrière les centaines de monnaies figurant parmi les vestiges de repas. L'atelier monétaire mis en évidence à l'entrée du sanctuaire illustre, très concrètement, le motif du chef arverne distribuant des pièces à la volée du haut de son char, qui peut s'expliquer dans la mesure où il les produit à volonté, dans sa propre officine monétaire (Poux et al. 2002 ; 2003b). Les autres catégories d'objets issues de ce secteur confortent ce rapprochement : char, armement et ustensiles de banquet, qui caractérisent une aristocratie habilitée à frapper monnaie et à la redistribuer aux populations, à des fins politiques et électoralistes, sous forme d'espèces ou de victuailles consommées lors des festins.

### Un sanctuaire aux origines de l'oppidum ?

Il est établi depuis longtemps que le sanctuaire laténien succède à une longue séquence d'occupations attribuées au néolithique final, à l'âge du Bronze ancien, moyen et final, ainsi qu'au premier âge du Fer (Hallstatt C et D). La fouille des premiers dépôts de comblement du fossé de péribole a livré d'autres mobiliers de typologie très ancienne, propres à remettre radicalement en cause la chronologie du sanctuaire : en particulier, une bouterolle de fourreau d'épée attribuable à la Tène moyenne (LT C2, voire C1), associée à quelques éléments céramiques datés de la même période (étudiées par Chr. Mennessier-Jouannet, INRAP).

Ces éléments bien stratifiés amènent à reconsidérer la date d'implantation du sanctuaire. Leur présence dans les premiers niveaux de comblement du fossé a valeur de terminus ante quem, sauf à considérer qu'il s'agit d'éléments résiduels, entraînés dans les remblais d'implantation de la palissade. A cette hypothèse s'oppose la présence, dans les niveaux sus-jacents, d'autres fragments de fourreaux de typologie plus récente (La Tène D). Ces indices s'ajoutent à une série de mobiliers de plus en plus fournie, datables du IIe siècle avant notre ère : fibules en fer à large ressort et corde externe de schéma LT C, bracelets à section côtelée en verre bleu et filaments jaunes, tessons de Campanienne A (formes Lamboglia 36 et 28), de jattes d'Aulnat ou de céramique peinte à décors zoomorphes).

Le contraste avec le mobilier recueilli lors des prospections effectuées sur l'ensemble du plateau, majoritairement daté du Ier siècle avant notre ère, conforte l'hypothèse d'une fondation précoce du sanctuaire à La Tène C, accompagnant ou précédant celle de l'oppidum. Son pic d'occupation se place, au vu de ces éléments, dans la première moitié du premier siècle avant notre ère (La Tène D1b et D2) : de cette période datent également une majorité des amphores et des formes céramiques retrouvées dans l'enceinte et à ses abords.

Malgré une série de destructions et de réaménagements survenus aux alentours de la conquête (Poux et al. 2002), l'activité du sanctuaire se poursuit visiblement à l'époque romaine. La stratigraphie des dépôts et le plan des aménagements ne trahissent aucune rupture notable jusqu'au changement d'ère. Comme c'est souvent le cas, on assiste à une simple monumentalisation des structures existantes.

Les deux bâtiments principaux, volontairement démantelés et remblayés au milieu du Ier siècle av. J.-C., sont remplacés par deux fana maçonnés pourvus d'une ouverture à l'est (enclos A). Préservés intégralement, les amas d'amphores encadrant les cuves reconnues au centre du sanctuaire sont revêtus d'un sol de dalles calcaires, fondé sur un radier de blocs de basalte. Le péribole et sa galerie en bois font place à un portique maçonné fondé sur une double enfilade de colonnes et de piliers reliées par un petit muret, dont l'emplacement coïncide très précisément avec celui des piliers en bois d'époque gauloise. Ce portique en pierre sera doublé, après le changement d'ère, par une galerie monumentale maçonnée présentant au moins trois états de construction. Les sols gallo-romains fouillés en périphérie ont livré un mobilier hétéroclite (sigillées, fibules, bagues, pierres d'intaille, clés, monnaies, figurine de sanglier en bronze, anneau porte-strigiles à extrémités zoomorphes...) qui illustre la continuité de l'activité culturelle, de l'époque augustéenne jusqu'à la fin du IIIe siècle de notre ère.

### Bibliographie

- Poux et al. 2002 : M. Poux, Y. Deberge, S. Foucras, D. Pasquier, J. Gasc, L'enclos cultuel de Corent (Puy-de-Dôme) : festins et rites collectifs. *Revue Archéologique du Centre de la France*, T. 41, 2002, 57-110.
- Poux 2003a : M. Poux, L'atelier monétaire de Corent (63). *L'Archéo-logue/Archéologie nouvelle*, n°68, octobre-novembre 2003, 49-50.
- Poux 2003b : M. Poux, Les cuves du Roi Luern. *L'Archéo-logue / Archéologie nouvelle*, n°65, avril-mai 2003, 27-29.

## CAMPAGNE DE FOUILLE 2003 SUR LE TUMULUS DE CELLES (CANTAL) : PREMIERS RÉSULTATS ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

LIONEL IZAC-IMBERT

Le site dit du “ tumulus de Celles ” pose, depuis sa date de découverte au tout début du XX<sup>ème</sup> s. par l'archéologue cantalien J.Pagès-Allary, une série de questionnements qui touchent à :

- la définition exacte de sa fonction ;
- la chronologie précise d'occupation du site ;
- la personnalité même, multiple, de l'inventeur du site à la fois archéologue, industriel et amateur d'antiquités et objets d'art ;
- au caractère d'*unicum* attaché au site.

Dans le cadre du projet collectif de recherche dirigé par C. Mennessier-Jouannet (Inrap) sur *le mobilier de la fin de l'âge du Fer en Auvergne*, la riche série de mobilier céramique provenant du site, conservée pour partie au musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye et pour partie, en dépôt de l'Etat, au musée d'art et d'archéologie d'Aurillac, a été de nouveau étudiée à l'exception du mobilier métallique qui avait fait l'objet, il y a quelques années, d'une étude approfondie par J.-P. Guillaumet (Cnrs).

A l'automne 2001, une courte campagne de relevés avait été mise en oeuvre, durant une semaine. Elle avait permis de repérer les tranchées exploratoires de Pagès-Allary même si une partie de la tranchée Nord-Sud a été détruite par les activités d'extraction liées à l'implantation d'une carrière entre-deux-guerre avant que Pagès-Allary ne rachète au carrier la parcelle, permettant par la même de sauver le restant du site.

La coupe Est-Ouest avait été nettoyée dans son transect Est et le relevé stratigraphique avait permis de confirmer —à quelques détails près— l'analyse sédimentaire menée minutieusement par Pagès-Allary au début du siècle. Le blocage formant plate-forme centrale avait notamment pu être mis en évidence bien que la coupe ait souffert de son exposition aux facteurs climatiques durant près d'un siècle, dans un secteur particulièrement soumis aux aléas thermiques. Ces problèmes taphonomiques avaient partiellement handicapé notre lecture stratigraphique, de même que la présence d'arbres de taille adulte sur une partie de la butte sommitale. La tranchée Nord-Sud avait également été nettoyée de manière à reprendre une coupe stratigraphique. Cette intervention a permis —une nouvelle fois— de confirmer les observations stratigraphiques de Pagès-Allary. Deux niveaux bien individualisés topographiquement ont ainsi pu être de nouveau mis en évidence : la plate-forme formant la partie sommitale de la structure et un ressaut externe en arrière du parement.

L'opération de fouille programmée en 2003 poursuivait plusieurs objectifs :

- assurer le relevé microtopographique du tertre ;
- mettre en oeuvre la fouille planimétrique du quadrant sud-est du tertre ;
- dresser le relevé de la coupe stratigraphique Nord-Sud du tertre.

Malgré des conditions climatiques particulièrement éprouvantes (neige, pluie et températures comprises entre -10°C et -5°C), ces trois objectifs ont pu être atteints en quasi-totalité à l'exception de la fouille planimétrique du quadrant Sud-Est du tertre qui n'a pu être menée à son terme compte tenu des éléments mis au jour et du gel en profondeur des sédiments constitutifs du tertre.

Le relevé microtopographique a été réalisé par D. Parent (Inrap) sur la plus grande partie du tertre afin de pouvoir disposer d'un état des lieux actualisé et aussi exhaustif que possible du site avant la réalisation de modifications topographiques liées aux fouilles.

La fouille planimétrique du quadrant Sud-Est a été conduite en plusieurs étapes : enlèvement des arbres morts, nettoyage général, relevé photographique numérique zénithal des structures, relevés de détails à la grille pour certains éléments du blocage central, sondage stratigraphique sur une fenêtre test. Cette méthode d'investigation a permis de préciser les différents états de démantèlement du tertre induits par l'action conjuguée des fouilles anciennes et des agents érosifs naturels. La fenêtre test a permis de mettre

au jour un très important niveau argileux rubéfié sommital ceinturé par un parement de pierres sur ses côtés Sud et Est.

La coupe stratigraphique nord-sud a fait l'objet d'un très important travail de nettoyage par rectification de l'ensemble de la séquence et relevé graphique systématique. Cette opération a permis de mettre en regard la coupe ainsi dressée avec les relevés et photographies anciennes et de disposer désormais d'une coupe témoin de référence.

De fait, outre les différentes étapes du comblement central du tertre qui ont pu être analysées, le parement externe de la partie sommitale du monument soigneusement appareillé et remarquablement conservé sur sa limite méridionale a pu également être mis en évidence.

Durant l'opération et lors de la réalisation du rapport, la confrontation avec la très riche documentation iconographique inédite ancienne conservée dans les archives des musées d'Aurillac et de Saint-Flour s'est révélée, une nouvelle fois, extrêmement fructueuse.

En outre, la recherche de comparaisons bibliographiques à la lumière des données de terrain permet dorénavant de poser des jalons chronologiques et fonctionnels mieux assurés qui orientent clairement l'identification du site comme une tombe aristocratique de La tène ancienne. L'aspect monumental du site, le dispositif architectural révélé par la fouille 2003, le mode de comblement du monument, le ré-examen des mobiliers mis au jour anciennement et lors de la campagne 2003, à l'aune de la bibliographie et des découvertes les plus récentes ne font dorénavant plus du tumulus de Celles un *unicum* mais bien un site clairement inscrit dans un phénomène beaucoup plus vaste.

Alors qu'il avait initialement été envisagé de poursuivre la fouille programmée en 2004, les nouveaux éléments du dossier invitent à réaliser une pause dans les investigations de terrain pour 2004 et ce d'autant plus qu'une exposition (co-production musées d'art et d'archéologie d'Aurillac et de la Haute-Auvergne à Saint-Flour) sur le personnage de J. Pagès-Allary sera mise en oeuvre durant cette année.

On envisage, à moyen terme, de constituer une équipe de chercheurs spécialisés pour la conduite d'une étude pluridisciplinaire et de réunir les conditions propres à renouveler de manière significative la connaissance du tumulus de Celles par une étude exhaustive.

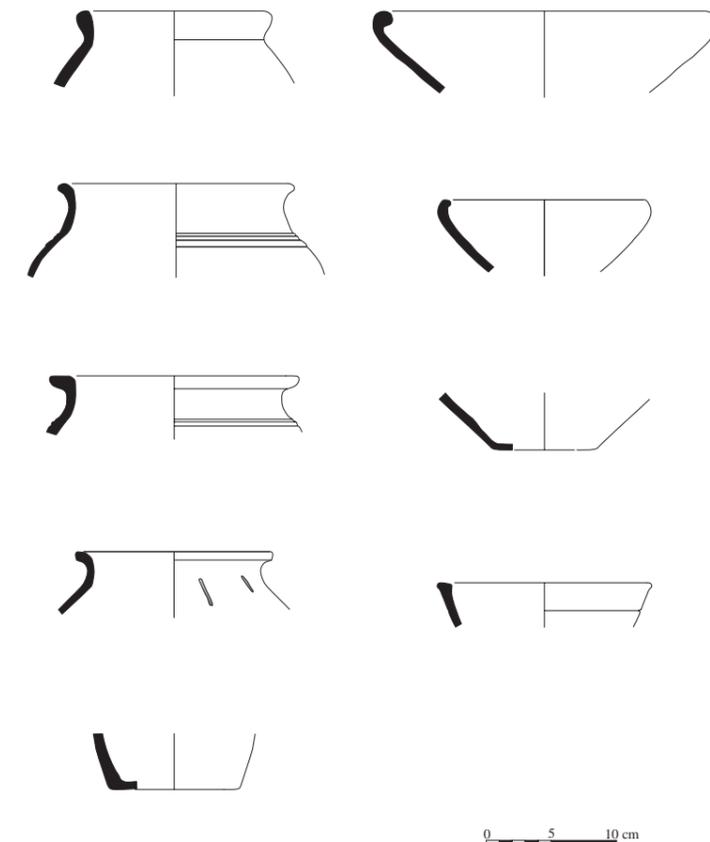
## UN NOUVEL ATELIER DE POTIERS DE LA FIN DE L'ÂGE DU FER RUE DE CASSAET À SIMORRE (GERS)

LIONEL IZAC-IMBERT

Le site de la rue de Cassaet à Simorre (Gers) a été découvert de manière fortuite, en 2001, par Robert Abila (INRAP) à l'occasion du creusement d'une tranchée chez un particulier dans laquelle a été mise au jour une fosse dépotoir de La Tène finale.

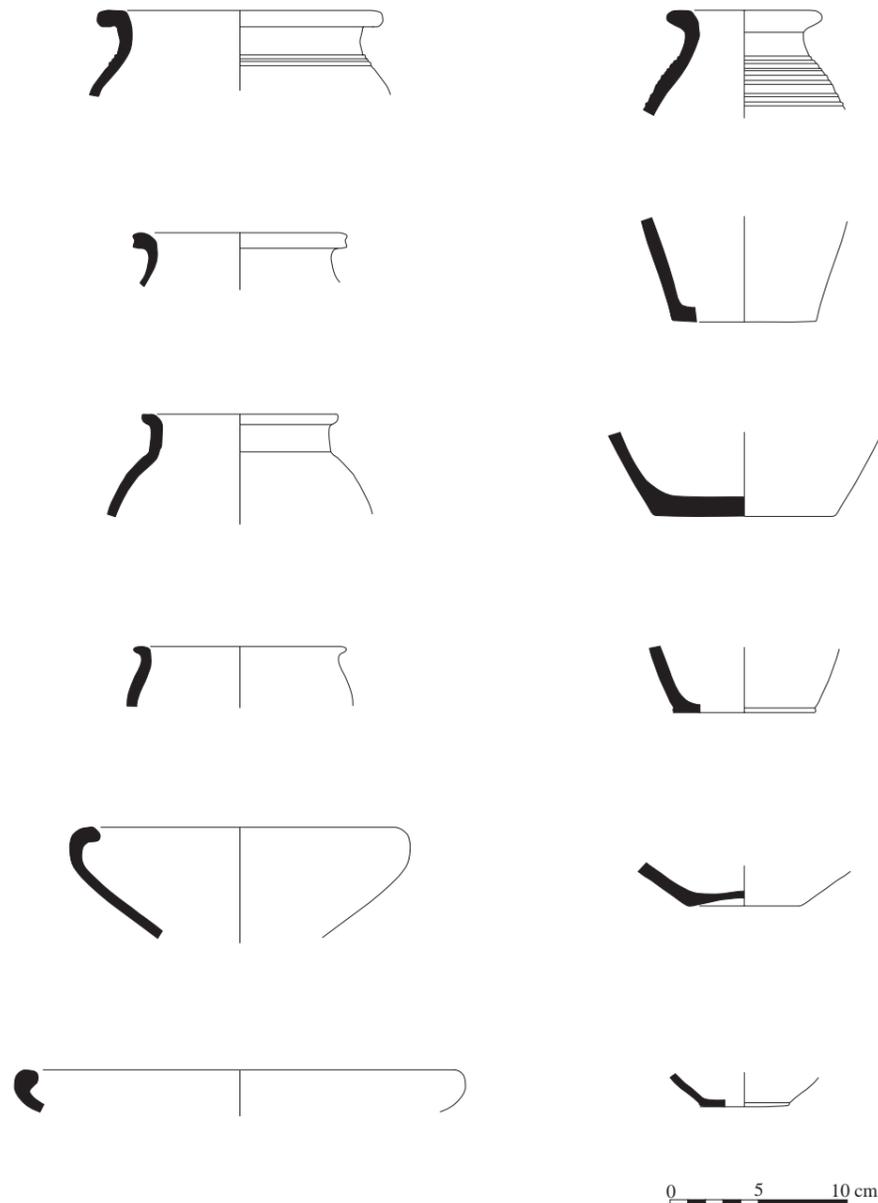
Une étude céramologique réalisée par Lionel Izac-Imbert (SRA Midi-Pyrénées) a permis de mettre en évidence une activité artisanale de potiers sur le site grâce à la présence de nombreux ratés de cuisson et de fragments de paroi de four. Cette étude a permis de mieux cerner la production céramique orientée notamment vers la production de vase hauts fermés de type urne à lèvre éversée, col bien marqué, présentant un ressaut au contact col panse et de formes basses ouvertes de type jatte à bord rentrant. Cette production peut être calée dans une fourchette chronologique comprise dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.

Suite aux travaux de terrassements intempestifs, réalisés sans accompagnement archéologique, aux abords de l'école publique dans le cadre de l'aménagement d'une cantine scolaire, a été mis au jour un niveau d'occupation protohistorique dont une partie de la séquence stratigraphique a été malheureusement détruite.



céramique tournée fine cuite en mode oxydant (A) - vaisselier produit dans l'atelier de Simorre (32) - échelle 1/3

Consécutivement à ce problème, en mars 2002, une opération archéologique de sauvetage a été mise en œuvre sous la responsabilité de Lionel Izac-Imbert et avec une équipe réduite de l'INRAP (3 personnes), durant deux semaines. Elle a permis d'assurer le décapage et le relevé des structures protohistoriques encore préservées sur la bande de terrain assiette des travaux. Une série de fours (un exemplaire bien conservé) a pu être étudiée ainsi qu'une succession d'aménagements connexes liés à l'activité quotidienne de l'atelier : fosse d'extraction d'argile, fosse dépotoir, foyer sur pierres chauffées (galets). Des structures en creux (sablères basses et calages de poteaux) ont également été fouillées : elles témoignent de l'aménagement de l'espace artisanal et permettent de confirmer la présence d'une installation pérenne de l'artisanat de la poterie sur le site de Simorre au début du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.



céramique tournée fine cuite en mode réducteur (B) - vaisselier produit dans l'atelier de Simorre (32) - échelle 1/3

## CONFRONTATION DE DEUX RÉGIONS DE L'EUROPE CELTIQUE À L'ÂGE DU FER : LES CAS DE LA PROVENCE ET DU BADEN-WÜRTTEMBERG.

LOUP BERNARD

La Provence a longtemps été tenue à l'écart des études concernant le "phénomène celtique", alors que le Baden-Württemberg est situé au cœur de ce dernier. Cette périphérie méridionale est évidemment due à un éloignement géographique, mais avant tout à l'histoire de la recherche. Les deux régions étaient pourtant en contact, comme l'attestent entre autres des céramiques grecques retrouvées dans le sud-ouest de l'Allemagne ou des mobiliers métalliques de type septentrional mis au jour en Provence. Une confrontation de ces deux régions à l'âge du Fer a donc été entreprise. Dans un premier temps, l'étude du fonctionnement de l'archéologie préromaine et de son histoire a été analysée. Les apports de l'Histoire, de la géographie et de l'ethnologie ont permis ensuite de proposer une grille d'analyse commune qui a été appliquée aux sites de hauteur de chacune des régions étudiées, de la fin de l'âge du Bronze au changement d'ère. Un système d'information géographique (SIG) a enfin permis une visualisation des résultats qui permet de visualiser et de comparer l'évolution et les interactions des sociétés locales au cours de l'âge du Fer, afin de tenter de renouveler et d'affiner notre vision des Gaulois.

Une première partie s'attache donc à analyser l'historiographie de la recherche en archéologie de l'âge du Fer dans les deux régions. Le Baden-Württemberg bénéficie d'une longue tradition d'études celtiques et d'instituts spécialisés, alors que les périodes préromaines méridionales ne sont étudiées de manière institutionnelle que depuis quelques décennies. Ceci explique que les modèles appliqués en Allemagne soient plus anciens que ceux créés pour la Provence qui a longtemps été considérée comme "hellénisée". La différence principale dans les interprétations provient avant tout de la base des travaux : en effet, ce sont surtout les tombes qui ont fait l'objet de recherches au Nord, alors que seuls les habitats sont connus dans le Midi. A partir de ces bases, les interprétations sociales se sont axées sur une société très hiérarchisée en Allemagne, alors que la Provence a créé un modèle "égalitariste" au vu des analyses des structures d'habitat. Aujourd'hui les interprétations sont plus nuancées dans chacune des régions, pendant que l'archéologie préventive a permis ces dernières années de développer la connaissance générale de l'âge du Fer. Les confrontations de données de fouille et les transpositions de modèles interprétatifs n'en sont encore qu'à une phase embryonnaire, il s'agit cependant d'une méthode particulièrement enrichissante qui permettra de mieux comprendre ces civilisations préromaines.

Si les textes antiques sont une source essentielle pour étudier l'âge du Fer méridional, les régions outre-Rhin reposent plus souvent sur une analyse purement archéologique. Une relecture ethno-archéologique des textes antiques permet de faire apparaître un certain nombre d'éléments qui permettent d'affiner l'image des "Gaulois" au niveau de l'habillement, de la langue ou des comportements militaires. C'est avant tout pour interpréter les phénomènes religieux et politiques que les auteurs antiques sont d'un grand secours. Il est par exemple fait mention de têtes coupées et de rois chez Diodore de Sicile ou Tite-Live (respectivement V-XXIX et Abrégé du livre 61). En ce qui concerne les analyses territoriales ou les fonctionnements sociaux, il reste cependant toujours difficile de faire correspondre les rares données textuelles avec des résultats de fouilles. A cet effet les méthodes proposées par l'ethno-archéologie et la géographie ont permis d'affiner l'image. En effet, différents marqueurs ethnologiques ont été choisis afin de créer une base de données documentaire qui a permis d'établir un SIG, lequel permet d'employer diverses méthodes géographiques qui permettent ensuite de proposer des territoires théoriques. Il a ensuite été possible de proposer des modèles et de les transposer d'une région sur l'autre afin d'en tester la validité.

Les conclusions de l'étude portent sur différents aspects archéologiques, historiques et ethno-archéologiques. La comparaison a permis de mettre en avant des faciès mobilier proches au niveau de leur composition : la culture du bouilli prédomine chez les Gaulois, seule exception dans le vaisselier, les coupes et les amphores méditerranéennes reflètent ce goût du vin décrit par les auteurs antiques. La parure –et au delà l'habillement– et les armes relèvent également de schémas semblables sinon identiques, attestant une même culture matérielle. Tout au cours de l'âge du Fer, le village perché fortifié est une

constante dans le paysage, certains habitats d'importances sont pérennes, alors que la plupart ne sont occupés que périodiquement. L'ostentation des remparts et l'importance de certains sites spécifiques (artisanat, commerce, superficie) permettent de leur attribuer un rôle prédominant. Les maisons sont différentes, beaucoup plus grandes dans le Nord qu'en Provence, toutefois, la manière dont elle était utilisée à la fois comme lieu de vie, de stockage et de production semble se retrouver dans chaque aire. Malgré les divergences liées à l'histoire de la recherche, une unité sociale transparait au niveau des textes qui mentionnent tous des " rois ", sous-entendant une stratification sociale importante, que l'on peut lire dans les tombes septentrionales. Cette hiérarchisation ne transparait pas dans les habitations d'aucune des deux régions. La sphère religieuse est elle aussi comparable, tant au niveau du culte des ancêtres " héroïsés " -du moins statufiés- que dans la pratique des " têtes coupées " et plus tardivement des dédicaces à certains dieux communs. De ce que les graffiti et les auteurs antiques nous apprennent, la langue des Gaulois du Midi se rapprochait de celle des autres Celtes.

Tous ces éléments permettent donc de conclure à la comparabilité de ces deux régions du monde celtique, si les faciès diffèrent dans le détail, la majorité des éléments ethno-archéologiques : sphère alimentaire, armement, parure, langue, religion, système social sont proches.

Il est donc possible de tenter de comparer ces deux régions celtiques au niveau du nombre et de l'emprise des habitats connus. Ces paramètres évoluent au cours de l'âge du Fer et les phases d'expansion / régression sont liées.

Ainsi, à la fin de l'âge du Bronze, le Sud-Ouest allemand est en plein cœur d'un " premier âge d'or européen ", alors que la Provence est encore très isolée. Ensuite, au VIIIe s. av. J.-C., des influences mailhaciennes traversent le Rhône alors qu'une composante celtique passe les Alpes et se fait ressentir jusque dans l'intérieur de la Provence. Pour cette première phase le nombre de sites perchés connu est limité, néanmoins les habitats les plus importants de chacune des régions (Saint-Blaise, la Heuneburg) semblent déjà en place.

Vers 600 av. J.-C. des Phocéens créent une colonie à Marseille, transformant la " périphérie " provençale en un centre de commerce important qui va rayonner jusqu'en Allemagne au cours du VIe s. av. J.-C. Pour les contrées septentrionales, cette première phase de contacts soutenus avec les civilisations méditerranéennes va induire une concentration du pouvoir évidente. Le VIe s. av. J.-C. est celui de la mise en place de relations économiques entre la jeune colonie et les populations septentrionales. En Provence, cette phase est celle de l'émergence des premiers habitats perchés et fortifiés. Le SIG permet de constater l'influence grecque sur les sites de la vallée du Rhône, alors que l'arrière-pays reste peu développé. Dans le Baden-Württemberg, cette phase correspond à celle des " éphémères communautés princières " et des tombes qui y sont liées. Pour les deux zones, il s'agit d'un premier maximum dans le nombre de sites perchés fortifiés. L'évolution du nombre des sites et leurs caractéristiques propres (superficie, emplacement, fortification, activités de production...) est semblable dans les deux zones de l'étude.

Le Ve s. av. J.-C. voit l'abandon de ce type de sites mais la continuité de ces échanges à longue distance. Ce n'est qu'au IVe s. av. J.-C. que ce commerce sera interrompu. La phase entre 400 et 250 av. J.-C. est très mal connue dans les régions septentrionales, alors qu'en Provence le nombre des agglomérations ne fait que légèrement décroître. La question des " migrations celtiques " se pose évidemment, mais aucun élément décisif ne permet de trancher. Cependant, la pérennité des habitats méridionaux et des tombes septentrionales permet de supposer une occupation constante de chacune des régions. L'étude des sites perchés du Midi peut permettre de mieux comprendre cette période.

Au IIIe s. av. J.-C., la Provence connaît un regain de peuplement et commence à menacer Marseille, les influences septentrionales sont développées, alors que dans le Baden-Württemberg l'habitat reste le plus souvent ouvert. Lors de la création de la provincia par Rome, les échanges reprennent, et les élites maintenues sont celtiques –comme le prouvent leurs tombes par exemple-. Dans le Baden-Württemberg, c'est l'émergence d'oppida de plusieurs dizaines, voire centaines d'hectares de superficie et les comparaisons sont alors moins valides au niveau des sites, même si les habitations, les productions, les rites ou la langue restent comparables. Un cas d'exemple, l'opération de fouilles programmée menée sur le site de Verduron (Marseille, B.d.Rh.) permet d'illustrer cette dernière phase et de repenser le territoire de Marseille grecque entre 300 av. J.-C. et la fin de l'indépendance de la cité (Bernard 2000 et à paraître).

Cette confrontation de la Provence préromaine à un ensemble central du monde celtique permet de rattacher clairement cette zone méridionale au monde gaulois, elle met en avant de quelle manière les deux régions ont réagi aux différents stimuli, méditerranéens et continentaux et quels témoins archéologiques nous permettent aujourd'hui de les étudier. Le Midi provençal est donc bien une composante à part entière du " monde celtique ", même si elle se caractérise évidemment par un faciès spécifique (Bernard 2003).

Bernard 2000 : BERNARD (L.) – L'habitat préromain du Verduron. In CHAUSSERIE-LAPRÉE J. dir. - *Le temps des Gaulois en Provence*, Ville de Martigues, Musée Ziem, 2000. pp.158-160).

Bernard 2003 : BERNARD (L.) - *Confrontation de deux régions de l'Europe celtique à l'âge du Fer : les cas de la Provence et du Baden-Württemberg*. Thèse de doctorat sous la direction de D. Garcia. Aix-en-Provence, 2003.

## BOBIGNY « HÔPITAL AVICENNE » : BILAN D'UN AN DE FOUILLE (OCTOBRE 2002-SEPTEMBRE 2003)

STÉPHANE MARION, YVES LE BECHENNEC, CYRILLE LE FORESTIER

Le site de Bobigny, connu par différentes opérations qui se sont succédées au cours des dix dernières années, couvre une superficie d'une cinquantaine d'hectares. À ce jour, les zones fouillées représentent seulement 2% de l'étendue de l'occupation protohistorique. Par ailleurs, les fouilles préventives ont principalement permis d'aborder les secteurs périphériques les moins denses de l'agglomération. L'opération menée dans l'enceinte de l'Hôpital Avicenne ne déroge pas à cette règle puisqu'elle concerne les marges septentrionales du site. Elle s'inscrit dans un contexte topographique particulier marqué par la présence d'un léger relief surplombant une dépression humide. Les premières occupations protohistoriques du secteur mettront à profit cette situation. La partie la plus haute du site va en effet accueillir un ensemble funéraire extrêmement original, situé en marge de l'habitat contemporain qui se développe, quant à lui, dans des zones légèrement plus basses et plus humides. Les tombes les plus anciennes appartiennent au début du III<sup>e</sup> siècle, à une période où l'habitat voisin, attesté par quelques structures, est encore peu développé ou du moins mal connu.

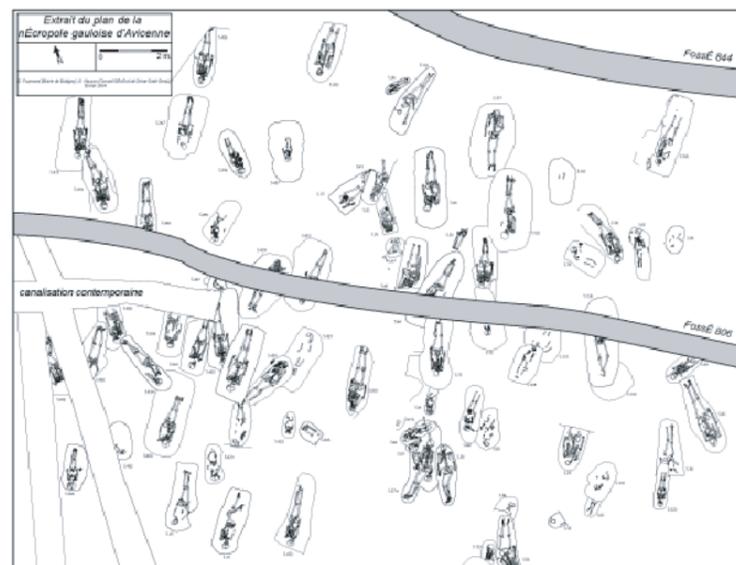
### Un ensemble funéraire exceptionnel

L'ensemble funéraire qui ne se trouve pas intégralement compris dans les limites de l'opération présente de nombreuses originalités. Pour un peu plus d'un siècle d'occupation, la fouille a révélé 515 inhumations et une dizaine de dépôts constitués d'ossements brûlés, en cours d'analyse (restes d'incinérations et offrandes animales). L'aspect le plus surprenant de cet ensemble réside dans l'extrême densité de sépultures qui a pour corollaire l'intensité des recoupements et une stratigraphie particulièrement riche. Comme cela est le cas pour l'ensemble du site de Bobigny, il convient de signaler la très bonne conservation des niveaux supérieurs. Celle-ci ne peut cependant, à elle seule, expliquer la richesse de l'ensemble funéraire. Les raisons de la concentration des sépultures sur un espace relativement limité ne sont pas clairement établies. Tout au plus peut-on constater que cet ensemble funéraire reflète bien l'image d'un site densément occupé fournie par les différents secteurs de l'habitat postérieur.

Le recrutement de cet ensemble est également très particulier. À l'inverse des situations que l'on rencontre habituellement pour la période, la totalité de la population paraît représentée. À ce titre, la présence de nombreux enfants (des périnataux aux adolescents) est à signaler, même si quelques déficits subsistent par rapport aux schémas théoriques de mortalité. Si l'état sanitaire de la population semble satisfaisant, le mobilier associé ne présente pas de caractères exceptionnels. Le plus souvent l'individu inhumé est accompagné d'une ou deux fibules en fer. Plus rarement, enfants et adultes peuvent présenter une parure annulaire souvent composée de deux bracelets portés au bras gauche, l'un en fer et l'autre en lignite. On notera que les enfants possèdent des parures adaptées à leur taille. Le dépôt de céramiques de d'offrandes alimentaires est attesté dans des proportions tout à fait marginales. Des éléments de ceinture féminine sont également présents dans quelques tombes. Une dizaine de sépultures seulement livrent de l'armement. La panoplie est le plus souvent composée de l'épée dans son fourreau, du système de suspension, du bouclier et de la lance.

Les sépultures des strates supérieures de la société contemporaine, révélées notamment par les découvertes de tombes à char de ces dernières années dans la région, ne semblent pas représentées sur le site. Deux individus âgés se distinguent toutefois par leur mobilier. Le premier possède plusieurs objets énigmatiques qui pourraient s'interpréter comme des instruments de musique. Le second est accompagné d'une grande quantité d'objets en fer qui ne sont pas tous identifiés. Parmi ceux-ci on notera la présence d'une fibule de grande taille d'un type inconnu, d'un torque en fer à tampon et jonc torsadé, déposé en position non fonctionnelle et surtout d'un soliferreum de plus de deux mètres de long. Au III<sup>e</sup> siècle, ce type d'arme n'est attesté que dans la péninsule Ibérique.

D'après les premières constatations, la fin de l'occupation funéraire de ce secteur est à placer au début du II<sup>e</sup> siècle, à l'articulation de La Tène C1 et La Tène C2 ou au tout début de cette période.



## Un habitat à vocation artisanale

Peu de temps après l'abandon de la nécropole, au début de La Tène C2, l'espace funéraire va être colonisé par l'habitat qui quant à lui couvre l'ensemble de la surface explorée. Plusieurs fossés qui définissent des espaces quadrangulaires viennent recouper les sépultures. A l'intérieurs de ces enclos on retrouve des types de structures déjà rencontrées sur d'autres secteurs du site à la même période. Il s'agit principalement de puits et de vastes creusements quadrangulaires que l'on interprète comme des vides sanitaires trahissant la présence de bâtiments dont les superstructures ne sont plus perceptibles. La mise en évidence de grands groupes de fosses polylobées constitue une des originalités du secteur. Tous les creusements livrent de grandes quantités de mobilier et notamment une masse considérable d'ossements animaux et de céramiques. On signalera par ailleurs la mise au jour de potins, de fragments bracelets en verre et en lignite et de quelques fibules. L'aspect le plus marquant de ces ensembles réside dans la présence massive et récurrente de rejets liés aux activités artisanales et notamment au travail des métaux. Les scories de forge trahissent le travail du fer. Les fragments de creusets et de moules à alvéoles sont à associer à la production d'objets non ferreux. De nombreux fragments de parois de four ont également été rejetés. Ce secteur de l'habitat confirme bien la prééminence des activités artisanales sur le site. On notera cependant qu'il s'agit plutôt d'une zone assez faiblement occupées par rapport à d'autres secteurs fouillés auparavant. La mise en place de l'habitat sur ce secteur, dans la première moitié du deuxième siècle traduit un phénomène de réorganisation globale du site que l'on perçoit sur toutes les zones qui ont pu être fouillées jusqu'à présent.

A l'issue de 11 années de fouille, la documentation collectée parmi plus de 4998 unités stratigraphiques est impressionnante (plus de 40 000 tessons). Les premiers résultats permettent de proposer l'hypothèse d'une réorganisation de l'ensemble du site aux alentours des années 170 avant notre ère. Celle-ci se matérialise par la mise en place d'un parcellaire structurant qui suppose une volonté politique suffisamment forte pour imposer ce nouveau schéma d'organisation. Celui-ci répond par ailleurs à une expansion des occupations domestiques et artisanales puisque l'habitat va coloniser deux zones funéraires antérieures (Hôpital Avicenne et Stades de la Motte). La taille du site, la densité et la qualité du mobilier récolté ainsi que les témoignages de productions artisanales placent clairement cet ensemble dans la catégorie des habitats ouverts artisanaux qui pour la plupart sont contemporains des dernières phases d'occupation de Bobigny. L'absence des strates les plus élevées de la société dans les ensembles funéraires s'inscrit bien dans ce schéma. Dans l'état actuel de la documentation, on notera l'absence d'espaces publics ou religieux clairement définis. De nombreuses incertitudes demeurent en raison de la faiblesse des surfaces explorées et de l'avancée de l'étude. A titre d'attente nous proposons de conserver le vocable de bourgade artisanale pour qualifier l'ensemble du site.

Stéphane Marion (UMR8546, INRAP, CG93)

Yves Le Bechennec (CG93)

Cyrille Le Forestier (INRAP, CG93)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM, Prénom	Fonction	Fin de mandat
DAUBIGNEY Alain	président	2004
GOMEZ DE SOTO José	vice-président	2004
LAMBERT Marie-Jeanne	secrétaire général	2006
MALRAIN François	secrétaire (Bulletin)	2005
FLOUEST Jean-Loup	trésorier	2006
MENIEL Patrice	trésorier adjoint	2006
BATAILLE Aline	publications	2005
BEHAGUE Bertrand	site Internet	2006
COLIN Anne	communication	2006
CHAUSSERIE-LAPREE Jean		2004
COLLIS John		2005
DUNNING Cynthia		2004
GRUAT Philippe		2005
JOUANNET Christine	journée d'information	2004
LAMBOT Bernard		2005
LE BIHAN Jean-Paul		2006
SAUREL Marion		2005
VAGINAY Michel		2004